

ALIÉNOR / pôle
enseignement supérieur
poitiers nouvelle-aquitaine & tours



2 0 2 2 - 2 3

**GUIDE DES
ETUDIANT·E·S**

**DIPLÔME D'ÉTAT DE
PROFESSEUR DE MUSIQUE**

10 rue de la tête noire - BP 30015
86001 Poitiers Cédex - France
+ 33 (0)5 49 60 21 79
enseignement.superieur@polealienor.eu

**poitiers
tours**

www.polealienor.eu

LE GUIDE DES ÉTUDIANTS-ES

Ce guide décrit la structure des filières d'études et les enseignements dispensés par le département « Enseignement supérieur » du pôle Aliénor.

Il synthétise les dispositions réglementaires formalisées dans le REGLEMENT DES ETUDES et les DOCUMENTS-CADRES. Pour plus de détails sur toutes les modalités (validations, évaluation, barème, critères d'évaluation, etc.), se référer à ces documents.

Ce guide contient également de nombreux renseignements pratiques destinés à vous faciliter la compréhension du fonctionnement de l'établissement.

Vous serez amené à consulter ce guide toute l'année. Il est conseillé de le télécharger à partir du site internet du pôle Aliénor ou du cloud.

Table des matières

<i>CALENDRIER 2022 – 2023</i>	5
LE PÔLE ALIÉNOR	6
<i>PRÉSENTATION GÉNÉRALE</i>	6
<i>FORMATIONS & DIPLÔMES</i>	6
<i>PARTENAIRES</i>	6
<i>DIRECTION & ADMINISTRATION</i>	7
<i>COORDINATEUR.RICE.S PÉDAGOGIQUES</i>	7
<i>ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE</i>	8
UNIVERSITÉS DE POITIERS ET DE TOURS	10
ORGANISATION DES ÉTUDES	11
<i>CONDITIONS D'ADMISSION</i>	11
<i>PARCOURS DE FORMATION</i>	11
Diplôme d'État - DE	15
<i>GÉNÉRALITÉS</i>	15
<i>COURS ET UNITÉS D'ENSEIGNEMENT</i>	18
UE 1 – PRATIQUE ARTISTIQUE	18
UE 2 – PRATIQUE PÉDAGOGIQUE	20
UE 3 – CULTURE ARTISTIQUE	24
UE 4 – CULTURE PÉDAGOGIQUE	28
UE 5 – ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	30
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	32

CALENDRIER 2022 – 2023

Journées d'accueil et d'organisation	8 et 9 septembre
Début des cours	pôle Aliénor : lundi 12 septembre Université de Poitiers et Tours : Lundi 5 septembre
Vacances de Toussaint	
▪ Université de Poitiers	du 21 octobre (soir) au 31 octobre (matin)
▪ Université de Tours	du 28 octobre (soir) au 7 novembre (matin)
Vacances de Noël	du 16 décembre (soir) au 3 janvier (matin)
Évaluations 1 ^{er} semestre	
▪ Université de Poitiers	du 12 au 16 décembre et du 3 au 9 janvier
▪ Université de Tours	du 3 au 13 janvier
Semaines de tutorat (DE)	DE2 et DE3 : 12 au 17 décembre 2022 DE3 : 19 au 23 septembre OU 6 au 11 mars 2023 (toutes zones) DE2 : 3 au 8 avril
Journée portes ouvertes	samedi 4 février
Vacances d'hiver	
▪ Université de Poitiers	du 10 février (soir) au 20 février (matin)
▪ Université de Tours	du 17 février (soir) au 27 février (matin)
Vacances de Printemps	
▪ Université de Tours	du 21 avril (soir) au 2 mai (matin)
▪ Université de Poitiers	du 7 avril (soir) au 24 avril (matin)
Évaluations 2 ^e semestre	
▪ Université de Poitiers	du 2 au 12 mai
▪ Université de Tours	du 2 au 16 mai
▪ Répertoires principaux	DNSPM (S4) : du 22 au 31 mai DNSPM (S6), DE 3, Master 1 et 2 : du 5 au 20 juin
▪ DE 3 ^e année	TEP : soutenances les 30 et 31 janvier Épreuves cours B : du 5 avril au 31 mai
▪ Projet DNSPM 1 ^{ère} année	10 janvier, 4 avril, 15/16 mai, 19/20 juin et 22/23 juin
Session de rattrapage (Université)	
▪ Université de Poitiers	du 12 au 30 juin
▪ Université de Tours	du 19 au 30 juin
Fin des cours	30 juin

LE PÔLE ALIÉNOR

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le pôle Aliénor est un établissement d'enseignement supérieur, accrédité par l'État (Ministère de la culture).

Remplissant plusieurs missions de service public, c'est un centre :

- de formation au métier d'enseignants-es : il est accrédité à délivrer le diplôme d'État (DE de professeur·e de musique) qui permet d'enseigner dans les établissements d'enseignement artistique publics, associatifs et privés. L'accès au diplôme d'État de professeur·e de musique est également proposé par la voie de la VAE.
- de formation au métier d'interprète, accrédité à délivrer le diplôme national supérieur professionnel de musicien·ne (DNSPM) et associé à l'Université de Poitiers et Tours dans le cadre du Master « Musique : Recherche et pratiques d'ensemble » en musique ancienne.
- ouvert aux nouvelles esthétiques et pratiques : il assure une mission de formation professionnelle et continue pour les artistes interprètes et les professeurs-es d'enseignement artistique.
- de ressources et de documentation : il édite depuis 2001, grâce à la participation d'artistes, de chercheurs·euses locaux·ales et internationaux·ales, une collection d'ouvrages pédagogiques sous le titre de « Balises ».

L'établissement favorise la mobilité des étudiants-es à l'international, notamment dans le cadre du programme Erasmus+.

FORMATIONS & DIPLÔMES

Le pôle Aliénor prépare les étudiants-es aux diplômes suivants :

- Le **Diplôme national supérieur professionnel de musicien·ne** (DNSPM) est un diplôme de 1er cycle d'enseignement supérieur, validant des études spécialisées de musicien·ne interprète. Le cursus menant au DNSPM est associé à un cursus universitaire menant à une **Licence de musique**. Ces deux diplômes ouvrent la possibilité d'une professionnalisation et celle de poursuite d'études (master), en France ou à l'étranger, d'interprète ou de musicologie.
- Le **Diplôme d'État** (DE) de professeur·e de musique est un diplôme professionnel qui permet d'enseigner dans les établissements publics, associatifs et privés.
- Le **Master universitaire** « Musique : Recherche et pratiques d'ensemble », délivré par les universités de Poitiers et Tours

PARTENAIRES

Le pôle Aliénor travaille en partenariat étroit avec divers établissements de la région Nouvelle-Aquitaine.

Établissements d'enseignement

Universités de Poitiers et de Tours : départements de musicologie et centres de formation des musicien·nes intervenants (CFMI), PESMD de Bordeaux-Aquitaine, le pont supérieur, les conservatoires de Poitiers, Tours, Limoges, Bordeaux et du grand ouest, Jazz à Tours.

Production, diffusion

Poitiers : Théâtre auditorium (TAP), le réseau des médiathèques de Poitiers, Conservatoire de Grand Poitiers, CHU de Poitiers, Musée Sainte Croix (Poitiers), association Villa Fontanella, la ville de Vouneuil-sous-Biard, maisons de quartiers de Poitiers, etc.

Région et Inter-région : Abbaye aux dames, Orchestre de chambre Nouvelle Aquitaine, Ars Nova ensemble instrumental, Orchestre des Champs Élysées, Orchestre de l'Opéra de Limoges, Orchestre d'harmonie de la région Centre, UPCP – Métive, Orchestre symphonique région Centre-Val-de-Loire, musée des Beaux-Arts de Tours, le magasin l'Instrumentarium à Tours,...

Danse

Le pôle Aliénor fait partie du collectif "Entrez dans la danse" (EDLD) et participe au comité technique du PREC Art Chorégraphique de l'atelier Canopé de Poitiers.

Partenaires : TAP, centre de Beaulieu, l'Université de Poitiers, l'A Agence culturelle Nouvelle Aquitaine, la délégation académique à l'action culturelle du rectorat de Poitiers,...

DIMENSION EUROPÉENNE

L'organisation des cursus permet la mise en relation avec des artistes, des enseignants-es, des étudiants-es, et des établissements étrangers, notamment européens :

- Invitation d'artistes pour des master-classes et sessions
- Projets de séjours courts (sessions d'orchestres, échanges d'étudiants-es)
- Mobilité des étudiants-es et des enseignants-es dans le cadre du programme ERASMUS +

Titulaire de la charte Erasmus et membre de l'association européenne des conservatoires (AEC), le pôle a établi des partenariats avec nombreux établissements européens. ⇒ page 34

DIRECTION & ADMINISTRATION

DIRECTION

Sylvie Saussé Directrice s.sausse@polealienor.eu

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MUSIQUE + 33 (0)5 49 60 21 79

enseignement.superieur@polealienor.eu

Emmanuel Pesme Conseiller artistique et pédagogique e.pesme@polealienor.eu

Claire Michon Responsable des formations DE et Master, responsable des relations internationales c.michon@polealienor.eu

Anne-Sophie Martinez Responsable des formations DNSPM as.martinez@polealienor.eu

Marion Dumeynie Coordinatrice de la vie étudiante m.dumeynie@polealienor.eu

Betty Benabbad Chargée de la VAE et de la formation DE b.benabbad@polealienor.eu

Thomas Thiébaud Chargée du suivi de la diffusion des étudiants et des besoins techniques t.thiebaud@polealienor.eu

Danielle Desvignes Assistante pédagogique d.desvignes@polealienor.eu

Sophie Beausse Assistante administrative s.beausse@polealienor.eu

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE + 33 (0)5 49 39 00 38

Fabienne Mester Responsable formation continue f.mester@polealienor.eu

Delphine Lavalley Assistante de direction et formation continue d.lavalley@polealienor.eu

ADMINISTRATION

SERVICES GÉNÉRAUX

+ 33 (0)5 49 60 21 79

Fabienne Ferron Assistante administrative f.ferron@polealienor.eu

Fabienne Groussin Comptable f.groussin@polealienor.eu

Lauren Suisse Chargée de communication et de la documentation l.suisse@polealienor.eu

Emmanuel Pouzet Agent technique e.pouzet@polealienor.eu

COORDINATEUR.RICE.S PÉDAGOGIQUES

DNSPM / Licence

Instruments à cordes Marie Rouquié m.rouquie@polealienor.eu

Saxophone Gilles Tressos g.tressos@polealienor.eu

Piano Catherine Schneider c.schneider@polealienor.eu

Musique ancienne Claire Michon c.michon@polealienor.eu

Musique traditionnelle Philippe Compagnon p.compagnon@polealienor.eu

Cuivres Thierry Guilbert & Arnaud Juchault t.guilbert@polealienor.eu

a.juchault@polealienor.eu

Percussions Jean-Baptiste Couturier jb.couturier@polealienor.eu

DNSPM / Licence, Coursus DE, Master

Musique de chambre Vlad Bogdanas (musiques classiques à contemporaines) v.bogdanas@polealienor.eu

Marie Rouquié (musique ancienne) m.rouquie@polealienor.eu

Suivi des projets Barbara Tenneguïn (DNSPM et DE) b.tenneguïn@polealienor.eu

Nicolas Brasart (Master)

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

DISCIPLINES INSTRUMENTALES

DNSPM/LICENCE : Professeurs-es de répertoires principaux

Instruments à cordes		Saxophone	Christophe Bois Gilles Tressos
Violon	Blandine Chemin François-Marie Drieux		
Alto	Vlad Bogdanas	Cuivres	
Violoncelle	Yaëlle Quincaret & Xavier Gagnepain (professeur invité)	Trompette	Arnaud Juchault
		Trombone	Thierry Guilbert
		Cor	Arnaud Delépine
Contrebasse	Jérémy Decottignies & Jean-Christophe Deleforge (professeur invité)	Tuba	Stéphane Balzeau
Piano	Catherine Schneider Alain Villard Anne-Lise Gastaldi (professeure invitée)	Percussion	Jean-Baptiste Couturier Rémi Durupt
Musique ancienne		Musique traditionnelle	
Chant	Romain Bockler	Chant	Sylvie Berger Solange Paris Philippe Compagnon
Flûte à bec	Claire Michon		
Traverso	Delphine Leroy & Aurélien Delage	Violon	Jean-François Vrod Philippe Ancelin
Cornet à bouquin	Judith Pacquier		
Violon ancien	Marie Rouquié	Cornemuse	Gaëtan Polteau Julien Barbances
Clavecin	Pascal Dubreuil & Sébastien Wonner		
Viole de gambe	Matthieu Lusson	Accordéon diatonique	Christian Pacher
Luth et théorbe	Pascale Boquet		
			Philippe Compagnon
Violoncelle ancien	Hilary Metzger	Clarinete et flûtes	Bernard Subert
Orgue	Dominique Ferran Olivier Houette	Autres instruments	Professeurs-es choisis-es selon aires culturelles et des instruments des étudiants-es

Et de nombreux.es artistes invité.es pour des sessions et masterclasses.

Diplôme d'État : Professeur-e-s ci-dessus et professeur-e-s de répertoires principaux choisis-es en accord avec la direction.

DISCIPLINES COMPLÉMENTAIRES

DISCIPLINES TRANSVERSALES

Musique de chambre	Vlad Bogdanas Alain Villard Johanne Ralambondrainy Jacques Nicolas Jérôme Pouré (Tours) Philippe Ferro (Tours) Professeurs-es de musique ancienne	Déchiffrage, lecture et transposition	Jacqueline Bensimhon Johanne Ralambondrainy Stéphane Fillet
Orchestre cordes	Chefs-fes invités-es	Technique et déchiffrage (percussions)	Thierry Briard
Atelier danse traditionnelle	Philippe Compagnon	Improvisation et accompagnement de la danse	Renaud Détruit
Éducation rythmique	Mogan Cornebert (Tours)	Harmonie au piano	François-Luc Chaurin
Pratiques corporelles	Arnaud Creusot Marie-Pierre Guillon	Improvisation Jazz	Manolo González Jean-Baptiste Réhault (Tours)
Clavier complémentaire	Manolo González Philippe Lefèvre (Tours)	Informatique musicale	Thomas Thiébaud
		Écriture, arrangement	Stéphane Fillet (Tours)

Accompagnateurs·rices	Johanne Ralambondrainy Lujza Marková Jean-Miguel Aristizabal Séverin Treille (Tours cuivres) Olivier Nizier (Tours percussions)	Analyse appliquée	Jean-Miguel Aristizabal Pierre-Yves Jalicon Rémi Durupt
FORMATION PÉDAGOGIQUE			
Improvisation	Claire Bergerault Edwige Fouquet Jean-Yves Monjauze Julien Padovani	Pratique pédagogique	Philippe Compagnon, Stéphane Forlacroix, Edwige Fouquet, Pierre-Yves Jalicon, Tony Lardet, Violaine Launay, Isabelle Ory, Catherine Schneider, Barbara Tenneguïn, Géraldine Thébault, Louis Théveniau, Gérald Villain, Véronique Bachs, Christiane Bopp, Carole Frérebeau, Thomas Gobert, Éloïse Gomez, Jean-Marie Jagueneau, Michel Lebreton, Vincent Mauduit, Emmanuel Pesme, Aline Théry, Romain Panassié, et tous les conseillers·ères pédagogiques
Découverte musiques actuelles	Tony Lardet		
Théâtre	Edwige Fouquet, Stéphane Keruel		
Pratiques artistiques plurielles	Philippe Rousseau		
TIC et écriture	Marc Lemonnier, Thomas Thiébaud		
Psychologie, sociologie	Tiphany Berger, Mylène Sanchiz, Véronique Draï-Zerbib	Environnement professionnel	François-Xavier Caillet, Isabelle Grégoire, François Goutal, Cécile Hubineau, Claire Michon, Jean-Nicolas Richard, Kirsten Royannais, Barbara Tenneguïn, Gilles Tressos, Éric Valdenaire
Sciences de l'Éducation	Philippe Péaud, Barbara Tenneguïn, Kirsten Royannais		
Travaux d'études personnel	Philippe Devaux, Guillaume Lurton Benoît Haug, Sylvain Perret		

DISCIPLINES SPÉCIFIQUES

Musique ancienne		Musique traditionnelle	
Basse continue & Accord et tempéraments	Pascal Dubreuil Lujza Marková Jean-Miguel Aristizabal Dominique Ferran	Danse	Philippe Compagnon Alexandra Lacouchie
Rhétorique musicale	Pascal Dubreuil	Pratiques d'ensemble	Jean-François Vrod Ronan Pellen Julien Padovani
Consort de violons et violes	Marie Rouquié Matthieu Lusson	Histoire et esthétique	Marlène Belly Talia Bachir-Loopuyt
Consort de flûtes à bec	Claire Michon	Patrimoine et ses sources	Philippe Compagnon Solange Panis
Modes, solmisation, contrepoint	Marc Busnel	Problématiques actuelles	Jakes Aymonino Gérard Baraton
Early music lab	Et tous les enseignants-es musique ancienne	Style modalité et variation Organologie	Laurence Dupré Xavier Vidal
Cuivres et percussions		Saxophone	
Orchestre d'harmonie	Philippe Ferro	Quatuor Grand ensemble	Thomas Gobert Dylan Corlay
Musiques actuelles et Jazz		Formation musicale	
Ensemble Jazz et MAA	(DE) Guillaume Christophel Jean-Yves Monjauze	Technique vocale Perfectionnement FM	(DE) Geoffroy Dudouit David Le Moigne
Didactique Jazz et MAA	Tony Lardet, Olivier Thémines	Didactique spécifique	David Le Moigne
Écriture et arrangement	Stéphane Payen	Direction de chœur	Geoffroy Dudouit
		Physiologie de la voix de l'enfant	Geneviève Bouillet

UNIVERSITÉS DE POITIERS ET DE TOURS

UNIVERSITÉ DE POITIERS - UFR de Sciences humaines et arts (SHA)

SCOLARITÉ

www.sha.univ-poitiers.fr

Hôtel Fumé

8 rue René Descartes, Bâtiment E15, TSA 81118, 86073 POITIERS cedex 9

tél : + 33 (0)5 49 45 45 45 - scolarite.sha.licence@univ-poitiers.fr

Horaires d'ouverture

7h25-12h00 et 12h30-15h35

DEPARTEMENT DE MUSICOLOGIE

<https://sha.univ-poitiers.fr/departements/musicologie/>

Pavillon Universitaire Musique et Danse de Poitiers (PUMD)

Bâtiment E08 - 15 rue Guillaume VII le Troubadour

tél : + 33 (0)5 49 45 42 84

musicologie.sha@univ-poitiers.fr

Responsable du département : Benoit Aubigny benoit.aubigny@univ-poitiers.fr

Responsable de la licence : Chantal Pelhâte chantal.pelhate@univ-poitiers.fr

Service scolarité : Catherine Poilblanc catherine.poilblanc@univ-poitiers.fr

Enseignants-es : se reporter au guide de l'étudiant-e de l'université.

CENTRE DE FORMATION POUR LES MUSICIEN-NES INTERVENANT.ES (CFMI)

<https://sha.univ-poitiers.fr/departements/cfmi/>

CFMI

tél : + 33 (0)5 49 45 41 24

cfmi@univ-poitiers.fr

Emmanuel Babbi

Directeur

emmanuel.babbi@univ-poitiers.fr

UNIVERSITÉ DE TOURS - UFR d'Arts et sciences humaines (ASH)

SCOLARITÉ

<http://ash.univ-tours.fr/presentation/>

Site des Tanneurs

Bureau 117, 1^{er} étage, 3 rue des Tanneurs BP 4103 37041 Tours cedex 1

tél : + 33 (0)2 47 36 65 35

scolash@univ-tours.fr

Horaires d'ouverture

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (fermeture au public le lundi matin et le vendredi après-midi)

DEPARTEMENT DE MUSICOLOGIE

<https://ash.univ-tours.fr/version-francaise/presentation/musique-et-musicologie>

Site Clouet

5 rue François-Clouet

tél : + 33 (0)2 47 36 77 33

Équipe de direction : Vincent Cotro (directeur) ; Louise Bernard de Raymond (co-directrice)

Secrétariat pédagogique : Nicole Isoard

nicole.isoard@univ-tours.fr

Vanessa Vuillaume

vanessa.vuillaume@univ-tours.fr

Enseignants-es : se reporter au guide de l'étudiant-e de l'université

CENTRE DE FORMATION POUR LES MUSICIEN-NES INTERVENANT.ES (CFMI)

<https://cfmi.univ-tours.fr/version-francaise/le-cfmi/decouvrir-le-cfmi-de-tours>

CFMI

tél : + 33 (0)2 47 36 77 40

cfmi@univ-tours.fr

Co-responsables

Isabelle Grégoire

isabelle.gregoire@univ-tours.fr

Sébastien Durand

sebastien.durand@univ-tours.fr

Audrey Perrigaud

audrey.perrigaud@univ-tours.fr

ORGANISATION DES ÉTUDES

Le REGLEMENT DES ETUDES décrit les modalités et critères d'admission, l'organisation et le contenu des cursus, les modalités des évaluations et de délivrance des diplômes.

Les informations générales présentées ici ne sont que des extraits. Le document complet est accessible aux étudiants-es sur le Cloud du pôle Aliénor.

CONDITIONS D'ADMISSION

Entrée en 1^{er} cycle (DNSPM/Licence ou DE)

Le/la candidat-e doit remplir les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme national d'orientation professionnelle de musicien·ne (DNOP) **ou** d'un diplôme d'études musicales (DEM) dans la discipline principale **ou** pouvant justifier du suivi d'un enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans la spécialité musique, dispensé par un établissement agréé à délivrer cette formation,
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence

Entrée en 2^{ème} cycle (Master)

La formation s'adresse aux instrumentistes et chanteurs·euses remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien·ne (DNSPM) et d'une licence de musique et/ou musicologie
- être titulaire d'un Bachelor d'interprète (établissement étranger)
- être titulaire d'un diplôme d'État de professeur·e de musique et d'une licence de musique et/ou musicologie.

Dans tous les cas, se reporter à la brochure d'information sur le site du pôle Aliénor.

PARCOURS DE FORMATION

1 – Disciplines concernées par le DNSPM/licence et par le DE

Dans ces départements, le concours d'entrée est unique. Les candidats-es admis-es auront donc, s'ils le souhaitent, accès à l'ensemble de l'offre de formation. Deux possibilités s'offrent :

- Un cursus visant à obtenir le double diplôme DNSPM / Licence (durée type : 6 semestres) avec possibilité de suivre également la formation au DE
- Un cursus visant à obtenir le DE seulement

2 – Disciplines uniquement concernées par le DE seul

Les candidat-e-s admis-e-s auront, plusieurs possibilités de parcours :

- DE seulement
- DOUBLE DE

Les candidat-e-s ont la possibilité de se présenter dans 2 spécialités différentes pour poursuivre un cursus menant à l'obtention de 2 DE en 3 ans.

- PARCOURS DUMI et DE

Suite à la réussite à l'examen d'entrée au pôle Aliénor et selon les préconisations du jury, les étudiant-e-s ayant obtenu le DUMI aux CFMI de Poitiers ou de Tours peuvent voir leur parcours d'études raccourci.

3 – Master

Formation délivrée par l'Université de Poitiers en collaboration avec l'Université de Tours et le pôle Aliénor.

Pour des raisons d'organisation du planning des cours, le parcours simultané DE et Master est soumis à un accord de la direction.

4 – Étudiants-es étrangers·ères / [International students](#)

Alternative possibilities for international students:

- **Regular programs:** open to all students (see language requirements).
- **Exchange students** (Erasmus +): for students coming from partner-institutions, within the Erasmus + program.

⇒ *More information in the brochure « [Information for international students](#) » and the [Erasmus+ course catalogue](#) (English, Français).*

L'ARTICULATION ENTRE LES FORMATIONS DNSPM/Licence et DE

Le pôle Aliénor offre la possibilité aux étudiants-es poursuivant le cursus DNSPM/Licence de suivre conjointement une formation diplômante au Diplôme d'État dans la même discipline, département et option. La première année est un « tronc commun » entre les 2 formations ; les 2^e et 3^e années, plus spécifiquement consacrées aux compétences pédagogiques sont accessibles à partir de la 2^e ou 3^e année de formation au DNSPM. ⇒ Se reporter au REGLEMENT DES ETUDES.

VALIDATION DES COMPÉTENCES ET DES CONNAISSANCES ACQUISES ANTÉRIEUREMENT

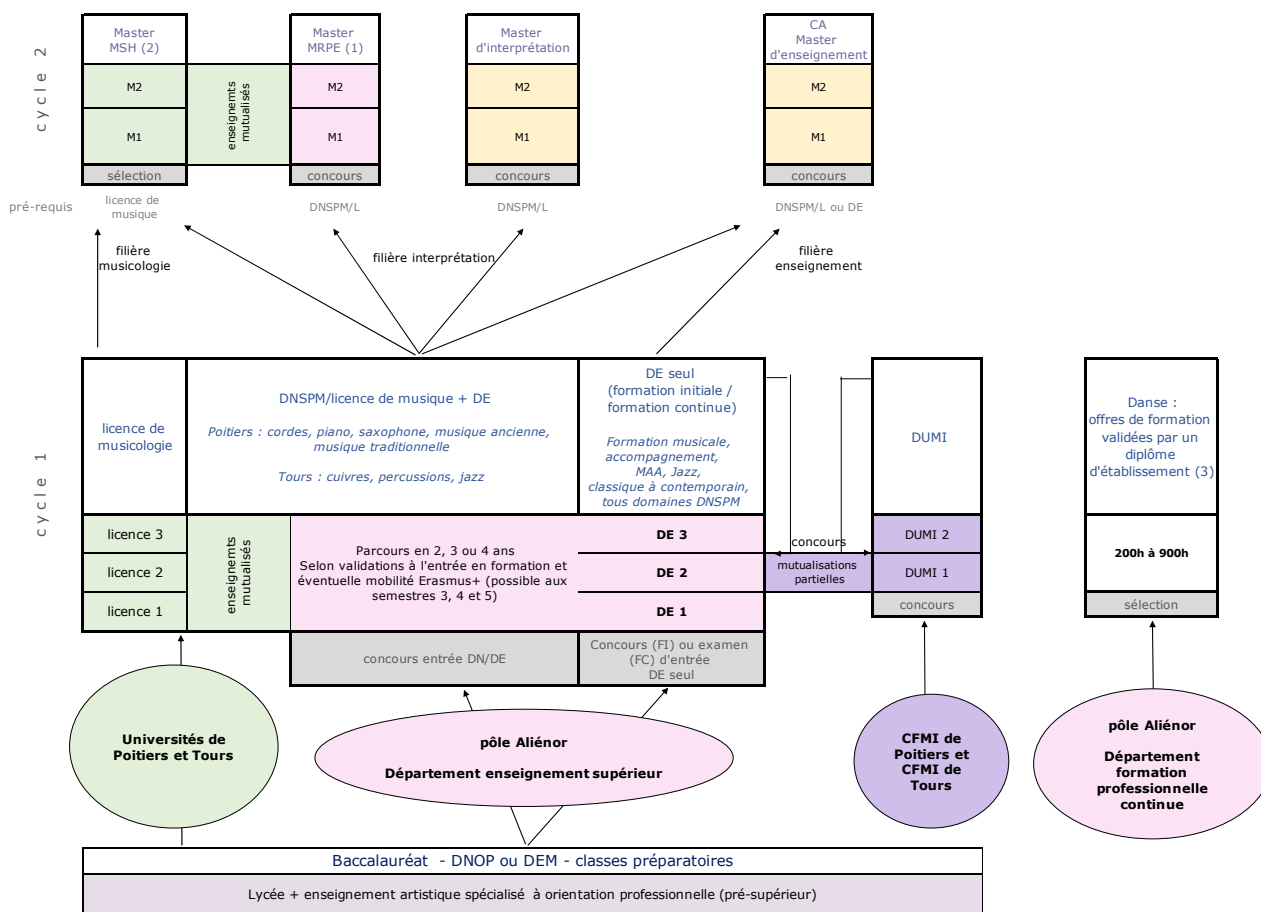
Pour toutes les formations, le pôle Aliénor a mis en place des procédures de validation des compétences et des connaissances acquises antérieurement.

- Cette procédure peut permettre de réduire la durée du parcours d'études ;
- DNSPM/Licence : les étudiants-es déjà titulaires d'une licence de musique sont dispensés de la partie universitaire du parcours et pourront voir la durée de leurs études (articulation DNSPM/DE) réduite.

VALIDATION, DISPENSES, CONGÉS

Afin de définir au mieux les parcours d'études, les demandes de validations, de dispense de cours, de congés ou de retour dans le cursus doivent être faites le plus tôt possible. ⇨ Se reporter au **REGLEMENT DES ETUDES**

Organigramme de l'offre de formation au pôle Aliénor cursus, diplômes, parcours et articulations avec d'autres formations



1. Master de musicologie, parcours "Musique : Recherche et pratiques d'ensemble". Universités de Poitiers et Tours, pôle Aliénor, Abbaye aux Dames de Saintes
2. Master de musicologie, parcours "Musique et sciences humaines". Universités de Poitiers et Tours
3. Processus d'inscription à l'inventaire en cours pour ces diplômes : Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD), autres formations en projet

Diplôme d'État - DE

GÉNÉRALITÉS

Le diplôme d'état (DE) de professeur de musique est un diplôme professionnel qui permet d'enseigner dans les établissements publics, associatifs et privés. Depuis 2016, il est classé de niveau 6 dans le cadre européen de certifications (niveau II au RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles). Ce diplôme est cadré par l'arrêté du 5 mai 2011 relatif au diplôme d'État de professeur de musique.

Annexes et référentiels d'activités professionnelles et de certification, extrait du Bulletin officiel n°198, mai 2011 : http://www.polealienor.eu/sites/default/files/cesmd/pdf/annexesarretebo_aout2016.pdf

DISCIPLINES ET DOMAINES D'ÉTUDES

Le pôle Aliénor offre des formations dans les spécialités suivantes :

- Classique à contemporain : cordes, piano, saxophone, cuivres, percussions, bois, chant
- Accompagnement, option musique
- Formation musicale
- Musique ancienne : tous instruments et chant
- Musique traditionnelle (toutes aires culturelles)
- Jazz
- Musiques actuelles amplifiées

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

- Articulation avec la formation d'interprète (filière DNSPM/licence)
- Large ouverture esthétique
- Transversalité entre les domaines d'études
- Immersion et insertion professionnelles : stage d'observation, tutorat

PARCOURS ET PROFESSIONNALISATION

La formation est conçue sur 6 semestres :

- la 1^{ère} année est un « tronc commun » avec la formation menant au DNSPM
- les 2^e et 3^e années sont plus spécifiquement consacrées aux enseignements pédagogiques

Les procédures de validation à l'entrée tiennent compte du passé artistique et de l'expérience de chaque étudiant-e et permettent le cas échéant une entrée en 2^e année, notamment pour les étudiants-es ne suivant pas le cursus DNSPM.

Double DE

Les étudiants-es ayant réussi le concours d'entrée en DE dans 2 disciplines ou domaines différents commencent la 2^e formation un an après la 1^{ère}. Les contenus sont alors aménagés en fonction de cette donnée supplémentaire.

Parcours DUMI/DE

Suite à la réussite au concours d'entrée et en fonction des préconisations du jury, les étudiants ayant obtenu le DUMI aux CFMI de Poitiers ou de Tours peuvent voir leur parcours d'études raccourci.

Entrée dans la fonction publique territoriale

Le DE de professeur de musique permet de se présenter au concours externe d'accès au cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique (filière culturelle, catégorie B, ATEA). Les ATEA sont chargés, selon leur discipline, de tâches d'enseignement dans les conservatoires et écoles de musique, danse et art dramatique. L'organisation de ces concours ou examens relève de la compétence des centres de gestion (CDG). Les informations (calendrier, conditions d'accès...) sont accessibles auprès du centre de gestion organisateur : <https://fncdq.com/> et sur le site de la Philharmonie : <https://metiers.philharmoniedeparis.fr/vie-professionnelle-musicien.aspx>

Formation initiale et formation continue

Le cursus menant au DE peut être suivi en formation initiale ou continue.

Formation en cours de VAE

Les candidats-es ayant déjà obtenu une partie du diplôme par la validation des acquis de l'expérience peuvent être admis en formation pour les enseignements correspondant aux domaines de compétence restant à valider, à la suite d'un entretien en fonction des possibilités d'accueil de l'établissement.

DE OBJECTIFS ET STRUCTURE DE LA FORMATION

La formation est organisée en 5 Unités d'enseignements (UE), en relation avec le référentiel métier.

Référentiel métier DE professeur de musique Blocs de compétences	Formation au DE au pôle Aliénor	Nb heures de formation	ECTS
I. ENSEIGNER			
Activité 1. Être engagé dans une pratique musicale			
A – Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales	UE1 - pratique artistique	248	63
B – Développer sa culture musicale et professionnelle	UE3 - culture artistique	351	36
<i>sous-total</i>		599	99
Activité 2. Mettre en œuvre un projet pédagogique			
A – Construire et organiser sa réflexion pédagogique	UE2 - pratique pédagogique	371	39
C – Mener des séances d'apprentissage			
D – Donner les moyens aux élèves de s'approprier une pratique artistique exigeante			
E – Évaluer et orienter dans le cadre du cursus	UE4 - culture pédagogique	151	19
B – Accueillir, observer, mesurer, les besoins, les attentes et les capacités des élèves			
<i>sous-total</i>		522	58
II. ÊTRE ACTEUR DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT			
Activité 1. Être acteur du projet pédagogique et artistique de l'établissement			
A – Participer à la réalisation du projet de l'établissement	UE5 - environnement professionnel	223	12
B – Travailler en équipe			
C – Communiquer			
Activité 2. Être acteur du projet de l'établissement dans sa dimension territoriale			
A – Développer les relations avec des publics diversifiés	UE5 - environnement professionnel	heures incluses dans les 223 ci-dessus	11
B – Participer à un réseau territorial			
<i>sous-total</i>		223	23
TOTAL		1 344	180

ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont détaillées dans le REGLEMENT DES ETUDES. L'organisation des principaux cours est détaillée dans des DOCUMENTS-CADRES, communiqués aux enseignants-es et aux étudiants-es. *Voir aussi le barème* ⇨ [page 26](#)

Modalités d'évaluation

ecc : évaluation continue sur certificat de participation

ecn : évaluation continue notée

et : évaluation terminale

PLAN D'ÉTUDES – FORMATION AU DIPLOME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE

semestre 1	volume horaire de référence	volume horaire détaillé	ECTS / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratique artistique	62	62	12		
répertoires principaux		18		ecn	2
langages principaux		12		ecn	1
pratiques d'ensemble		20		ecn	1
matériaux musicaux		12		ecn	1
UE 2 - pratique pédagogique	18	18	3		
éducation rythmique		12		ecn	2
initiation sonorisation		6		ecc	1
UE 3 - culture artistique	84	66	9		
culture des répertoires principaux		18		ecc	1
Initiation à l'histoire de la musique (Université)		48		ecn	3
UE 4 - culture pédagogique	12	24	2	ecn	1
introduction à la didactique		24			
UE 5 - environnement professionnel	48	60	4		
médiation et outils d'insertion		12		ecn	1
langues vivantes		24		ecn	1
jours d'accueil et découverte pratiques musicales		24		ecn	1

semestre 2	volume horaire de référence	volume horaire détaillé	ECTS / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratique artistique	71	71	12		
répertoires principaux		27		ecn	2
langages principaux		12		ecn	1
pratiques d'ensemble		20		ecn	1
matériaux musicaux		12		ecn	1
UE 2 - pratique pédagogique	30	29	3		
éducation rythmique		9		ecn	1
projet, pratique de la scène		20		ecn	2
UE 3 - culture artistique	84	66	9		
culture des répertoires principaux		18		ecc	1
Histoire de la musique (Université)		48		ecn	3
UE 4 - culture pédagogique	12	24	2	ecn	1
introduction à la didactique		24			
UE 5 - environnement professionnel	50	57	4		
médiation et outils d'insertion		9		ecn	1
langues vivantes		24		ecn	1
sessions spécifiques		24		ecn	2

semestre 3	volume horaire de référence	volume horaire détail	ECTS / UE	validation	coeff
UE 1 - pratique artistique	38	38	12		
répertoires principaux		10		ecn	1
pratiques d'ensemble		28		ecn	1

UE 2 - pratique pédagogique	54	51	6			
outils pédagogiques		12				
<i>Pédagogie de l'ensemble</i>		12			ecc	1
pratiques corporelles		15			ecc	1
ateliers pédagogiques		24				
<i>ateliers pédagogiques</i>	18		ecn	3		
<i>didactique spécifique</i>	6					

UE 3 - culture artistique	36	44	6		
culture du domaine		12		ecn	2
pratiques artistiques plurielles		8		ecc	1
session de découverte		24		ecc	1

UE 4 - culture pédagogique	42	32	3		
sciences de l'éducation		20			
<i>introduction aux sciences de l'éducation</i>		15		ecn	2
<i>sciences de l'éducation appliquées</i>		5			
psychologie, sociologie	12		ecc	1	

UE 5 - environnement professionnel	17	20,5	3		
l'école de musique aujourd'hui		15,5		ecc	1
organisation et suivi du cursus		5		ecc	1

semestre 4	volume horaire de référence	volume horaire détail	ECTS / UE	validation	coeff
UE 1 - pratique artistique	26	22	9		
répertoires principaux		10		ecn	1
pratiques d'ensemble		12		ecn	1

UE 2 - pratique pédagogique	144	125	9			
outils pédagogiques		3				
<i>Pédagogie de groupe</i>		3			ecc	0,5
pratiques corporelles		20				
<i>Le rythme et le corps</i>		12			ecc	0,5
<i>Prévention des risques</i>		8				
ateliers pédagogiques		20				
<i>ateliers pédagogiques</i>		14			ecn	3
<i>didactique spécifique</i>	6					
didactique de la discipline	82		ecn	2		

UE 3 - culture artistique	48	49	6		
culture du domaine		12		ecn	2
pratiques artistiques plurielles		12		ecc	1
session de découverte		13		ecc	1
TIC & écritures		12			
<i>Composition - Arrangement</i>	12	ecn	1		

UE 4 - culture pédagogique	43	44	3		
sciences de l'éducation		12			
<i>introduction aux sciences de l'éducation</i>		7		ecn	1
<i>sciences de l'éducation appliquées</i>		5			2
psychologie, sociologie		12		ecc	1
travail d'études personnel	20		ecn	1	

UE 5 - environnement professionnel	32	19	3		
l'école de musique aujourd'hui		13		ecn	3
projet de réalisation musicale		4		ecc	1
organisation et suivi du cursus		2		ecc	1

3e année

semestre 5	volume horaire de référence	volume horaire détail	ECTS / UE	validation	coeff
UE 1 - pratique artistique	22	22	9		
répertoires principaux		10		ecn	1
pratiques d'ensemble		12		ecn	1

UE 2 - pratique pédagogique	47	47	6		
ateliers pédagogiques		20			
<i>ateliers pédagogiques</i>		14		ecn	1
<i>didactique spécifique</i>		6			
didactique de la discipline	27		ecn	1	

UE 3 - culture artistique	63	53	3		
culture du domaine		12		ecn	2
pratiques artistiques plurielles		8		ecn	1
TIC & écritures		21			
<i>Gravure musicale</i>		6		ecn	2
<i>Composition - Arrangement</i>		15		ecn	
session de découverte	12	ecc	1		

UE 4 - culture pédagogique	27	27	6		
psychologie, sociologie		12		ecc	1
travail d'études personnel		15		et	3

UE 5 - environnement professionnel	40	36	6		
l'école de musique aujourd'hui		23		ecc	1
Projet de réalisation musicale		9		et	3
organisation et suivi du cursus		4		ecc	1

semestre 6	volume horaire de référence	volume horaire détail	ECTS / UE	validation	coeff
UE 1 - pratique artistique	29	25	9		
répertoires principaux		10		ecn	1
pratiques d'ensemble		12		ecn	1
concert de fin d'études		3		et	3

UE 2 - pratique pédagogique	78	80	12		
ateliers pédagogiques		23			
<i>ateliers pédagogiques</i>		14		ecn	1
<i>didactique spécifique</i>		6			
épreuve de cours A		3		ecn	1
didactique de la discipline	57				
épreuve de cours B			et	3	

UE 3 - culture artistique	36	36	3		
culture du domaine		12		ecn	2
pratiques artistiques plurielles		12		ecn	1
session de découverte		12		ecc	1

UE 4 - culture pédagogique	15	15	3		
psychologie, sociologie		9		ecc	1
portfolio de l'enseignant		6		ecn	1

UE 5 - environnement professionnel	36	36	3		
l'école de musique aujourd'hui		34		ecn	3
organisation et suivi du cursus		2		ecc	1

COURS ET UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

UE 1 – PRATIQUE ARTISTIQUE

☒ pôle Aliénor

L'UE de PRATIQUE ARTISTIQUE aide l'étudiant·e à construire ou à confirmer une démarche musicale et artistique personnelle et autonome. Les cours de répertoires principaux et de pratiques collectives renforcent l'étudiant·e dans son esthétique dominante et élargissent celle-ci à ses frontières (répertoires, compétences instrumentales, outils).

Objectifs généraux	<p>Maîtriser et entretenir une pratique musicale</p> <p>Maîtriser un répertoire représentatif de sa discipline principale</p> <p>Soutenir ses choix artistiques</p> <p>Opérer des choix musicaux et les justifier sur les plans techniques et patrimoniaux</p> <p>Porter un regard critique sur sa pratique artistique</p> <p>Développer des expériences artistiques tant individuelles que collectives</p> <p>Aborder de nouveaux répertoires</p>
---------------------------	--

Nom des cours	<p>Pratique d'ensemble</p> <p>Musique de chambre, Musique de chambre ancienne</p> <p>Grands ensembles, consorts</p> <p>Ensemble Jazz et MAA</p> <p>Ensemble musique traditionnelle</p>
Contenus	<p><i>Domaines classiques et musique ancienne</i></p> <p><u>Musique de chambre</u></p> <p>Cours communs avec tous les étudiants·es de ces domaines (DE et DNSPM). ⇒ guide DNSPM du domaine concerné</p> <p>Les étudiants·es peuvent aborder des répertoires variés avec différents·es professeurs·es sur la durée des études.</p> <p><u>Orchestre à cordes, ensemble de saxophones, consorts</u></p> <p>Les étudiants·es inscrits·es en cursus DE et concernés·es par ces ensembles doivent participer à ces cours. Les demandes de dispense doivent être faites très rapidement, et pourront être refusées.</p> <p><i>Jazz et musiques actuelles amplifiées</i></p> <p>Un atelier de pratique musicale regroupe les étudiants·es de ces 2 esthétiques.</p> <p>Les programmes artistiques, les esthétiques et les objectifs sont définis selon les semestres et les enseignants·es.</p> <p><i>Musiques traditionnelles</i></p> <p>Les étudiants·es inscrits·es dans le cursus menant au DE de musique traditionnelle participent à l'ensemble de musiques traditionnelles avec les étudiants·es en DNSPM ⇒ guide DNSPM, et sont aussi amenés·es à travailler avec les étudiants·es d'autres esthétiques, musiques anciennes, classiques ou actuelles.</p>
Organisation	Minimum 12h / semestre
Enseignants	<p>Coordination musique de chambre classique : Vlad Bogdanas</p> <p>Coordination musique de chambre ancienne : Marie Rouquié</p> <p>Enseignants : ⇒ page 8</p>
Évaluation	<p>Semestre 1 à 6 : évaluation continue notée</p> <p><i>NB : Pour toutes les esthétiques, les cours de pratiques d'ensemble participent à la préparation du concert de fin d'études.</i></p>

Nom du cours	Répertoires principaux
Contenus	Perfectionnement instrumental ou vocal. 20h/année
Enseignants	Professeurs-es dans la spécialité de l'étudiant-e choisi-es en concertation.
Évaluation	Semestre 1 à 6 : évaluation continue notée <i>Les cours de répertoires principaux participent à la préparation du concert de fin d'études.</i> CONCERT DE FIN D'ÉTUDES (épreuve terminale) Il constitue l'évaluation terminale de l'UE1 au semestre 6. L'étudiant-e présente un programme au choix de 30 minutes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La moitié au moins du programme est constituée d'œuvres ou extraits d'œuvres relevant de la musique d'ensemble. ▪ Le programme doit permettre aussi d'apprécier les qualités instrumentales et musicales dans des situations très exposées ou solistes. ▪ Le programme doit montrer des compétences fortes dans l'esthétique principale, ainsi qu'une ouverture à d'autres esthétiques, à des courants artistiques divers, tout en gardant un fort niveau d'exigence artistique dans ces différentes esthétiques. Modalités et critères d'évaluation ⇨ DOCUMENT-CADRE « Répertoires principaux DE » <i>NB : Les étudiants-es en DNSPM ou ayant obtenu ce diplôme depuis 5 ans au maximum sont dispensés-es de ce concert.</i>

ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

Ces cours rassemblent tous les étudiants-es du domaine d'études concerné, quelle que soit leur niveau dans le cursus.

DE de Formation Musicale

Nom des cours	Technique vocale FM Harmonisation au clavier FM Perfectionnement FM
Objectifs	Approfondir les compétences musicales et artistiques nécessaires à l'enseignement de la formation musicale : chanter en s'accompagnant, chanter en polyphonie (un par voix), réaliser des percussions corporelles, harmoniser – arranger – réaliser.
Contenus et organisation	Technique vocale, par groupes de 2 ou 3 étudiants-es, 6h/semestre Harmonisation au piano 6h/semestre Perfectionnement FM 6h/semestre Répertoires principaux : 12 heures « libres », en concertation avec l'étudiant <i>NB : les étudiants en DNSPM ou l'ayant obtenu et les étudiants suivant un 2^e DE n'ont pas accès à ces 12h libres</i>
Enseignants	Geoffroy Dudouit, David Le Moigne
Évaluation	Semestre 1 à 6 : évaluation continue notée

DE d'accompagnement, option musique

Nom du cours	Répertoires principaux accompagnement
Objectifs	Approfondir les compétences musicales et artistiques nécessaires à l'enseignement de la formation musicale : chanter en s'accompagnant, chanter en polyphonie (un par voix), réaliser des percussions corporelles, harmoniser – arranger – réaliser.
Contenus et organisation	Travail du répertoire d'accompagnement (vents, chant, cordes). Déchiffrage, transposition, harmonisation, réduction, initiation à l'accompagnement de la danse.
Enseignante	Jacqueline Bensimhon, François-Luc Chaurin
Évaluation	Semestre 1 à 6 : évaluation continue notée

UE 2 – PRATIQUE PEDAGOGIQUE

pôle Aliénor
 Établissements en convention

L'UE de PRATIQUE PEDAGOGIQUE prépare l'étudiant·e à assurer dans de bonnes conditions et de façon autonome un enseignement de qualité dans sa spécialité pour les élèves des deux premiers cycles et de troisième cycle et à se forger des outils qui lui permettront de faire évoluer sa pratique de l'enseignement.

Objectifs généraux	Construire et organiser sa réflexion pédagogique Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves Mener des séances d'apprentissage Donner les moyens aux élèves de s'approprier une pratique artistique exigeante Évaluer et orienter dans le cadre du cursus <i>NB : La liste détaillée des compétences, connaissances et attitudes à développer est consultable dans le référentiel de certification ⇨ page 15</i>
---------------------------	---

TRONC COMMUN DN1/DE1

Les cours suivants sont mutualisés entre les deux formations : Éducation rythmique ; initiation sonorisation ; projet/pratique de la scène ; participation aux ateliers pédagogiques en auditeur·rice. ⇨ guide DNSPM

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Nom des cours	Pédagogie de l'ensemble Pédagogie de groupe
Objectifs	Acquérir des moyens pédagogiques favorisant la créativité, l'inventivité, les pratiques d'ensemble, l'autonomie. Développer le lien entre l'écoute, l'oralité et l'écriture musicale. Posséder des connaissances élémentaires de techniques instrumentales (justesse, articulation, tessiture...) autres que la sienne.
Contenus	Pédagogie de l'ensemble : 12h Pédagogie de groupe : 3h
Enseignants	Louis Théveniau, Éloïse Gomez, Tony Lardet
Évaluation	Évaluation continue sur certificat de participation

PRATIQUES CORPORELLES

Objectifs généraux	Améliorer la conscience corporelle, la posture, le geste instrumental, la respiration, etc. et prévenir les pathologies liées à la pratique instrumentale (tendinites, contractures, dystonie). Connaître les données physiques et physiologiques nécessaires à pratique instrumentale ou vocale. Prendre en compte les risques physiologiques et les moyens de prévention.
Organisation et contenus	S3 : Cours de pratique corporelle (Physiologie intégrée ou Sophrologie) : (15h), S4 : Le rythme et le corps. (9h) S5/S6 : Prévention des risques auditifs et musculo-squelettiques.
Évaluation	Évaluation continue sur certificat de participation

Nom du cours	Sophrologie
Contenus et objectifs	La sophrologie est une méthode psychocorporelle non tactile, simple et adaptable à tous. Elle associe des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit, qui agissent sur la détente du corps et le relâchement du mental, pour amener des prises de conscience vers un mieux-être et des ressentis positifs. La sophrologie peut être utilisée pour gérer le stress, le trac, la pression, les peurs, pour se préparer à des événements... ou un moyen de mieux se connaître, développer la confiance en soi, renforcer ses forces, ses compétences, ses valeurs...
Enseignante	Marie-Pierre Guillon

Nom du cours	Physiologie intégrée
Contenus et objectifs	Identifier les situations, postures et pratiques à risque. Identifier les pathologies et les moyens de les prévenir et de les traiter. Savoir corriger les déséquilibres fonctionnels dus à la fatigue, aux mauvaises habitudes et aux changements de techniques de jeu. Développer les pratiques corporelles individuelles grâce aux techniques de placement et de jeu corporel.
Enseignant	Arnaud Creusot

Nom du cours	Le rythme et le corps
Contenus et objectifs	Comment « ressentir » le rythme ? Comment éprouver corporellement les éléments constitutifs de « l'édifice rythmique » (pulsation, temps, qualité du temps, tempo...) ? Dans ce cours, nous chercherons à relier l'écoute, le geste vocal et/ou instrumental à l'expérience que nous avons de notre propre corps en mouvement. Par la pratique de danses accessibles à tous.tes, de jeux vocaux et de percussions corporelles, nous tenterons de mettre en relation notre perception du temps et du rythme avec les notions d'élan, d'organisation posturale, ou encore de coordination.
Enseignant	Romain Panassié

ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Nom du cours	Ateliers pédagogiques
Objectifs	Construire et affiner sa réflexion et sa pratique pédagogique. Situer cette pratique dans le cadre d'un « métier », au-delà des esthétiques ou spécialités. Structurer les séances d'apprentissage. Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique. Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique
Contenu	Analyse de pratique : réalisation de séquences de cours devant le groupe. Ces séquences font l'objet d'une présentation, d'une auto-évaluation puis d'une analyse par le groupe, et des commentaires des formateurs-rices. Session 1 : enseignement individuel (entre étudiants-es) Sessions 2 et 3 : pédagogie de groupe et des ensembles instrumentaux ou vocaux (vidéos réalisées avec les élèves des étudiants-es ou ceux de leur conseiller-ère. pédagogique). Session 4 : enseignement collectif ou individuel
Organisation	Sessions de 4 cours de 3h30 par semestre
Enseignants	Philippe Compagnon, Stéphane Forlacroix, Edwige Fouquet, Pierre-Yves Jalicon, Violaine Launay, Tony Lardet, Isabelle Ory, Catherine Schneider, Louis Théveniau, Barbara Tenneguïn, Géraldine Thébault, Gérald Villain
Évaluation	Semestres 3 à 6 : Évaluation continue notée La session 4 intègre l'épreuve de cours A, et est articulée avec l'épreuve de cours B. Modalités et critères d'évaluation ⇨ DOCUMENT-CADRE « Ateliers pédagogiques »

Didactique spécifique

Objectifs	Développer des outils pédagogiques adaptés aux instruments et répertoires.
Contenus et organisation	Ces cours rassemblent tous les étudiant-es du domaine concerné, quelle que soit leur année d'études. Ils permettent d'échanger sur des sujets spécifiques au domaine esthétique ou à l'instrument et peuvent prendre des formes diverses selon les domaines (analyse de pratique, répertoires, méthodes, outils spécifiques, etc.)
Type de cours	Cours semi-collectifs (3 à 10 étudiants-es) : 4 à 8h/ semestre
Évaluation	Évaluation continue sur certificat de participation

Nom du cours	Didactique spécifique départements classiques et musique ancienne
Enseignants	Piano : Catherine Schneider Cordes : Blandine Chemin, Carole Frérebeau Emmanuel Pesme, Violaine Launay, Marc Benyahia-Kouider, Bois : Véronique Bachs, Thomas Gobert, Cuivres : Christophe Gaurier, Christiane Bopp, Aline Théry Percussion : Jean-Baptiste Couturier, Vincent Mauduit Musique ancienne : Claire Michon, Sébastien Wonner

Nom du cours	Didactique spécifique FM
Objectifs	Envisager la didactique spécifique du cours de formation musicale : place du répertoire et de la pratique musicale, construction des acquisitions (séquences, outils, définition d'objectifs, rapport au temps et gestion de l'évolution), connaissance des problématiques liées à la voix de l'enfant, développement des compétences en direction de chœur, gestion du groupe – classe, positionnement de l'enseignant, développement des compétences techniques (intonation, rythme, analyse). Connaissances élémentaires en matière d'organologie des principaux instruments. Concevoir et créer des textes pédagogiques.
Contenus et organisation	8h/ semestre Semestres impairs : Didactique spécialisée FM Semestres pairs : Approche de la direction de chœur. Cours sur la physiologie de la voix de l'enfant, son évolution ; le repérage de problèmes vocaux et la capacité de proposer des solutions.
Enseignants	David Le Moigne ; Geneviève Bouillet ; Geoffroy Dudouit
Évaluation	Semestres 3 à 6 : Évaluation continue sur certificat de participation

Nom du cours	Didactique spécifique Jazz et MAA
Objectifs	Appréhender les différents aspects liés à la pédagogie du Jazz et des musiques actuelles amplifiées : publics, spécificités, méthodes...
Contenus	Jazz : panorama des pratiques pédagogiques : les objectifs et les contenus, leurs évolutions dans le temps, quelle approche pour quels publics, se projeter dans l'élaboration d'un cursus (objectifs, moyens). MAA : analyse de pratique et contenus pédagogiques, questionnements sur les outils et moyens à employer en fonction des publics, éléments nécessaires à la création d'un département et son cursus
Enseignants	Tony Lardet, Olivier Thémines
Évaluation	Semestres 3 à 6 : Évaluation continue sur certificat de participation

Nom du cours	Didactique spécifique musique traditionnelle
Objectifs	Parallèlement aux connaissances et compétences communes à toutes les spécialités, les étudiants-es en musiques traditionnelles doivent développer des savoir-faire pédagogiques spécifiques, liés au caractère oral des musiques enseignées, aux pratiques d'une aire culturelle, aux fonctions des musiques, aux rapports entre tradition et contemporanéité.
Contenus	Travail sur l'usage pédagogique de sources spécifiques (collectages, enregistrements). Cours sur les aspects spécifiques des pratiques pédagogiques ; ateliers pédagogiques spécifiques.
Enseignants	Michel Lebreton, Jean-Marie Jagueneau
Évaluation	Semestres 3 à 6 : Évaluation continue sur certificat de participation

Nom du cours	Didactique spécifique Accompagnement, option musique
Objectifs	Mener le travail de répétition ; gérer un planning Connaître les spécificités des répertoires instrumentaux et vocaux
Contenu	Connaissance et culture des répertoires instrumentaux ; Savoir-faire spécifiques (accord des instruments, connaissance des difficultés, etc.) La place pédagogique de l'accompagnateur-riche. Basse continue (au clavecin, au piano)
Enseignants	Jacqueline Benshimon, François-Luc Chaurin
Évaluation	Semestres 3 à 6 : Évaluation continue sur certificat de participation

DIDACTIQUE DE LA DISCIPLINE

Nom des cours	Didactique de la discipline – tutorat pédagogique
Objectifs	<p>Développer les compétences pédagogiques pratiques spécifiques liées à la spécialité, ainsi que les divers aspects des responsabilités professionnelles liées à l'enseignement spécialisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Répertoires pour l'enseignement de la discipline ; ▪ Compétences et savoirs et attendus aux différentes étapes du cursus ; ▪ Outils liés à la conception et à la réalisation de projets pédagogiques au sein de l'école ; ▪ Inscrire son programme d'activités dans le projet de l'établissement ; ▪ Participer à la mise en œuvre d'actions de rencontre avec différents publics <p><i>NB : La liste détaillée des compétences, connaissances et attitudes à développer est consultable dans le référentiel de certification ⇨ page 15</i></p>
Contenu	<p>Observations et mises en situation d'enseignement : L'étudiant·e passe 3 à 5h hebdomadaires dans la classe du·de la conseiller·ère pédagogique pour observer et enseigner à un large éventail d'élèves ou de groupes d'élèves, et de niveaux.</p> <p>Entretiens : Le·la conseiller·ère pédagogique communique à l'étudiant·e ses observations, l'aide à préparer ses cours et à préciser ses objectifs pédagogiques, et lui fait part de toutes informations nécessaires à sa formation ; il·elle peut également lui donner un travail de préparation et de recherche sur différents aspects de la technique instrumentale.</p> <p>Vie de l'établissement : Le·la conseiller·ère pédagogique invite l'étudiant·e à assister ou participer aux projets pédagogiques auxquels il participe lui·elle-même. Avec l'accord de la direction, il·elle peut inviter l'étudiant·e à assister à des réunions (département, équipe, conseil pédagogique, etc.). L'étudiant·e est également amené à rencontrer des membres de l'équipe administrative (action culturelle, scolarité, etc.) pour appréhender l'établissement dans sa globalité.</p> <p>Travail écrit sur le répertoire</p> <p>Au cours de la deuxième année d'études, l'étudiant·e réalise un travail écrit sur le répertoire de sa discipline. Le·la conseiller·ère pédagogique du semestre 4 l'accompagne dans le choix de son sujet et dans les recherches nécessaires à ce travail, notamment en mettant à sa disposition le répertoire dont il·elle dispose.</p>
Organisation	<p>Deux périodes de formation individuelle ou semi-collective dans un établissement spécialisé. S4 : 14 semaines ; S5 + S6 : 14 semaines.</p> <p><u>Semaines de tutorat :</u> 2 semaines sont entièrement réservées au tutorat pédagogique : l'étudiant·e accompagne le·la conseiller·ère sur l'ensemble de ses cours dans l'établissement, afin d'apprécier l'ensemble de son travail hebdomadaire et, le cas échéant, d'assister à des cours d'autres professeurs·es.</p>
Enseignants	Un·e conseiller·ère pédagogique dans la discipline de l'étudiant·e en S4 et un·e autre en S5 et S6.
Évaluation	<p>Semestres 4 : évaluation continue notée</p> <p>Semestre 5 : le travail écrit sur le répertoire (TSR) est rendu au semestre 5 et évalué par le·la conseiller·ère pédagogique de 3^e année.</p> <p>Semestre 6 : l'évaluation continue du semestre 6 es pris en compte lors de l'épreuve pédagogique B (épreuve terminale)</p> <p><i>Détails et critères d'évaluation ⇨ DOCUMENT-CADRE « Tutorat pédagogique »</i></p>

UE 3 – CULTURE ARTISTIQUE

pôle Aliénor
 Université de Poitiers

L'UE de CULTURE ARTISTIQUE consolide les connaissances culturelles et artistiques. Elle renforce le lien de l'étudiant-e avec l'actualité de sa pratique artistique et développe sa sensibilité à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales.

Objectifs généraux	<p>Posséder les connaissances culturelles et artistiques liées à son domaine</p> <p>Nommer, définir et interroger les éléments constitutifs de la musique, en particulier ceux de la culture liée à sa discipline</p> <p>Se tenir informé de l'actualité musicale et artistique</p> <p>S'exprimer sur le contexte historique, social, économique, anthropologique, de sa pratique</p> <p>S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques</p> <p>Être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales</p> <p>Avoir des connaissances dans les domaines de la lutherie, de l'organologie, des nouvelles technologies, etc., en relation avec sa pratique artistique</p>
---------------------------	--

TRONC COMMUN DN1/DE1

Les cours suivants sont mutualisés entre les deux formations : Culture des répertoires principaux (pôle Aliénor) ; Histoire de la musique (Universités de Poitiers et Tours). ⇨ guide DNSPM

CULTURE du DOMAINE

Objectifs	<p>Posséder les connaissances culturelles et artistiques liées à son domaine esthétique ;</p> <p>Nommer, définir et interroger les éléments constitutifs de la musique (vocabulaire, terminologie, langage, culture...) liés à sa discipline ;</p> <p>S'exprimer sur le contexte historique, social, économique, anthropologique, de sa pratique ;</p>
Organisation	<p>Sessions de cours collectifs.</p> <p><u>Pour les étudiants-es n'ayant pas suivi la formation au DNSPM :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cordes, saxophone, piano, percussion, cuivres, bois, chant : cours d'analyse appliquée, mutualisée avec la formation au DNSPM - Musique ancienne, musique traditionnelle : cours mutualisés avec la formation au DNSPM - Autres domaines d'études : contenus définis avec la responsable du DE. <p><i>NB : Étudiants-es inscrits-es en DNSPM ou l'ayant validé, ce cours est validé.</i></p>
Évaluation	<p>Semestres 3 à 6 : Évaluation continue notée</p> <p><i>NB : En DE3, ce cours participe à la préparation de la production complémentaire au concert de fin d'études.</i></p>

Nom du cours	Analyse appliquée
Objectifs	Approfondir la culture des répertoires de son instrument en lien avec la pratique Identifier les différents courants, styles et esthétiques et en cerner les enjeux Approcher les répertoires d'autres instruments Être capable de parler de ces répertoires et les transmettre à un public
Contenu	<p>Semestres 3 et 4 : Approche des répertoires baroques, classiques, romantiques et début XXe siècle par l'analyse des œuvres jouées par les étudiants (en cours de répertoires principaux, musique de chambre, orchestre). Mise en relation entre contexte, culture, analyse et interprétation.</p> <p>Semestre 5 Présentation, à partir d'enregistrements et de partitions écoutés et commentés ensemble, des grands changements dans la pensée musicale au XXe siècle, l'évolution de la conception de la musique, la nature du matériau musical, l'écoute... et leurs conséquences sur les différents paramètres de l'écriture et l'aspect des partitions.</p> <p>Semestre 6 Les étudiants préparent un projet, si possible collectivement. Le contenu et la forme de ce projet sont libres : choix de l'œuvre ou d'une thématique, vidéos, podcast, présentation au public, document écrit, site, etc. Les étudiants travaillent une seule œuvre : il ne s'agit pas de réaliser un concert ou un projet d'une heure mais de privilégier la qualité de travail sur une seule œuvre expliquée et interprétée. Le public visé est un public « averti » : mélomanes, étudiants musiciens ou non.</p> <p><i>NB : Les étudiants en DE <u>peuvent</u> utiliser le projet réalisé (dans un format numérique : audio, vidéo, pdf, ppt, etc) comme « production complémentaire » pour leur concert de fin d'études uniquement s'il est en relation avec leur programme. Dans ce cas, la pièce concernée doit faire partie du programme du concert.</i></p>
Enseignants	Jean-Miguel Aristizabal, Pierre-Yves Jalicon, Rémi Durupt
Évaluation	<p>Semestres 3 et 4 : évaluation continue notée.</p> <p>Semestre 5 Validation sur certificat de participation. Néanmoins, d'un cours à l'autre, l'enseignant peut donner un travail à faire : écoute, analyse, etc.</p> <p>Semestre 6 Au semestre 6, évaluation continue notée, la réalisation du projet valide le cours. Critères et modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances du répertoire XXe XXIe • Construction d'un discours qui explicite le lien entre l'analyse de l'œuvre et l'interprétation • Prise en compte du public visé • Réalisation d'un support ou concert de qualité <p>⇒ DOCUMENT-CADRE « ANALYSE APPLIQUEE »</p>

Nom du cours	Culture Jazz et MAA
Objectifs	Jazz : Connaissance des grands courants stylistiques et perception des évolutions contemporaines. MAA : Redécouverte des grands courants musicaux et de leurs dérives sous forme chronologiques. (Analyse de l'émergence des stylistiques musiques actuelles amplifiées en prenant compte des particularités sociétales ainsi que l'évolution des technologies)
Contenus	Jazz : Approche transversale : évolution des éléments constitutifs au cours de l'histoire, figures marquantes : des historiques aux musiciens polymorphes d'aujourd'hui, technique d'écoute MAA : Les grandes influences musicales, les têtes d'affiche chronologie e faits marquants. (video+audio+ mise en pratique musicale des esthétiques abordées)
Enseignants	Tony Lardet, Olivier Thémines

Noms des cours	Pratiques artistiques plurielles
Objectifs	Se tenir informé de l'actualité musicale et artistique ; être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales. Établir une connexion entre pratique musicale et les autres arts de la scène. Favoriser l'ouverture à tous les arts et y rechercher des références dans des esthétiques diverses.
Contenus	Initiation pratique à d'autres arts (danse contemporaine). Une sortie spectacle fait l'objet d'une préparation et d'un atelier d'écriture (théâtre, cinéma)
Évaluation	Évaluation continue sur certificat de participation
Enseignants	Philippe Rousseau

SESSIONS DE DÉCOUVERTE

Objectifs	Explorer des esthétiques à la limite et hors de ses champs de compétences, de nouvelles attitudes d'interprétation, des questionnements sur sa propre pratique et sur la transmission. Aborder une diversité de genres, styles et esthétiques, et les mettre en perspective.
Organisation	Ces sessions rassemblent les étudiants-es de toutes les esthétiques.
Évaluation	Évaluation continue sur certificat de participation

Nom du cours	Session découverte musique et danse traditionnelles
Organisation	Session de 3 jours organisée en partenariat avec l'UPCP-Métive et le CFMI de Poitiers.
Objectifs	Outre une ouverture vers d'autres esthétiques musicales, cette session offre de nouvelles pistes de réflexion dans les questionnements pédagogiques.
Contenus	Pratique instrumentale et vocale : improvisation-crédation, oralité ; dynamique de la voix dans les chants à danser ; découverte du répertoire du Centre-Ouest, veillée à danser. Présentation des fonds d'archives orales (CERDO), écoute des documents de collectes. Notions de patrimoines culturels immatériels, d'identités, de territoires...
Enseignants	Acteurs des musiques traditionnelles de la région

Nom du cours	Session découverte improvisation
Organisation	Semestre 4, session de 12h
Objectifs	Découvrir ou approfondir la pratique de l'improvisation « non idiomatique ».
Contenu	Le travail est mené en petits groupes encadrés par des musicien·nes de la scène des « nouvelles musiques improvisées ». Il peut déboucher sur des présentations publiques.
Enseignants	Edwige Fouquet, Claire Bergerault, Patrick Ingueneau

Nom du cours	Session découverte théâtre
Organisation	Semestre 5 : session de 12h
Objectifs	Proposer une expérience scénique à des musicien·nes : expérience individuelle liée à l'engagement corporel, au ressenti sur le plateau ; expérience collective par rapport au groupe, à l'espace de la scène. Conscience de l'espace physique entre un lieu de réserve (l'arrière) et un lieu de projection (l'avant). Conscience corporelle à l'intérieur de cet espace en lien avec l'instrument.
Contenus	Training corporel ; exercices abordant les thèmes de la concentration, de l'écoute, de l'imaginaire, de la présence. ; travail sur la notion de plateau, d'espace.
Enseignants	Edwige Fouquet et Stéphane Keruel

Nom du cours	Session découverte musiques actuelles amplifiées
Organisation	Semestre 6 : session de 12h
Objectifs	Approcher la culture et les pratiques des musiques actuelles amplifiées pour les étudiants-es maîtrisant principalement les esthétiques et répertoires classiques,
Contenus	Analyse historique de la création des MAA, ses spécificités liées aux évolutions technologiques. Découverte des grandes influences stylistiques. Manipulation des éléments de base d'une sonorisation. Initiation aux répertoires par la pratique.
Enseignant	Tony Lardet

TIC & ÉCRITURES

Objectifs généraux	Renforcer les compétences en composition. Réaliser des arrangements pour des formations diverses. Proposer des situations et des activités favorisant la créativité et l'inventivité. Varier les supports (partition, audio, vidéo, nouvelles technologies)
---------------------------	--

Nom du cours	Composition et arrangement (classiques)
Organisation	Semestre 4 : 12h / Semestre 5 12h <i>Musique ancienne, musique traditionnelle : cours mutualisés avec la formation au DNSPM</i> <i>Formation musicale, accompagnement : contenus définis avec la responsable du DE.</i>
Objectifs	Comment arranger, composer pour nos élèves et comment les amener eux-mêmes à la création.
Contenu	Initiation et/ou perfectionnement aux techniques d'écriture les plus efficaces notamment par le biais de l'harmonie. Expérimentation d'activités réalisables avec des élèves. Le papier musique, le crayon et si besoin le logiciel Musescore seront les supports utilisés.
Évaluation	Évaluation continue notée
Enseignants	Marc Lemonnier

Nom du cours	Harmonie et écriture (Jazz et MAA)
Organisation	Semestres 4 à 6 : 12h/semestre
Objectifs	Maîtrise du langage du jazz (harmonie, différents aspects stylistiques).
Contenus	En fonction du parcours déjà effectué par les étudiants, écoutes et analyses de différentes œuvres du répertoire Jazz et MAA (toutes époques). Présentation de différentes techniques d'écriture et ouverture vers les musiques de traditions orales (musique carnatique, sabar, musique Ewe ...). Écriture de pièces à partir de "règles du jeu" issues du travail de l'année.
Évaluation	Évaluation continue notée
Enseignants	Stéphane Payen

Nom du cours	La musique assistée par ordinateur – MAO
Organisation	Semestre 5 : 8h
Objectifs	Développer les moyens d'une pratique artistique personnelle en rapport avec les technologies électroniques. Établir un lien créatif entre des pratiques conventionnelles de la musique et des pratiques artistiques liées à l'informatique. Les logiciels de musique assistée par ordinateur (MAO) sont nombreux : comment les choisir, comment les utiliser ?
Contenus	Initiation aux logiciels de MAO (Reaper, Audacity, etc.) La MAO avec des enfants : ce cours présente et permet de manipuler plusieurs logiciels adaptés aux enfants pour une approche du son et de la création sonore
Évaluation	Évaluation continue notée
Enseignants	Marc Lemonnier, Thomas Thiébaud

Nom du cours	Gravure musicale
Organisation	Semestres 3 ou 5 : 6h/semestre
Objectifs	Réalisation de partitions.
Contenu	Pratique du logiciel Musescore (initiation ou perfectionnement). <i>NB : Les étudiants-es en DNSPM ou ayant obtenu ce diplôme sont dispensés de ce cours.</i>
Évaluation	Évaluation continue notée
Enseignants	Thomas Thiébaud

UE 4 – CULTURE PÉDAGOGIQUE

☒ pôle Aliénor

L'UE de CULTURE PÉDAGOGIQUE donne aux étudiants-es des repères en sciences de l'éducation, psychologie et sociologie, et des outils opérationnels pour une bonne maîtrise de ce métier.

Objectifs généraux	Construire et organiser sa réflexion pédagogique Mobiliser des ressources en sciences humaines et sociales Appréhender les motivations et les projets des élèves
---------------------------	--

INTRODUCTION A LA DIDACTIQUE

Nom du cours	Introduction à la didactique
Organisation	Semestres 1 et 2 : 12h
Contenu	Participation en auditeur-riche aux sessions d'ateliers pédagogiques de DE2 ou DE3. Participations aux cours de didactique spécifique
Évaluation	Évaluation sur certificat de participation
Enseignants	Enseignants des ateliers pédagogiques et des cours de didactique spécifique

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Nom du cours	Introduction aux sciences de l'éducation
Objectifs	Poser des repères généraux en sciences de l'éducation concernant les courants d'idées ayant particulièrement irrigué les pratiques artistiques et leur enseignement. Donner des outils de réflexion permettant de porter un regard critique sur sa pratique pédagogique, contribuant à construire une pédagogie conscientisée, adaptable et différenciée et des outils pour l'évaluation.
Contenus	L'étude des sciences de l'éducation nécessite une réflexion sur la terminologie concernant les notions d'éducation et de science. Elle conduit à essayer de définir le fait éducatif dans une approche systématique. Aborder les principaux courants pédagogiques dans l'histoire de l'éducation et définir les différentes disciplines associées aux sciences de l'éducation offre des outils fondamentaux à l'enseignant-e afin de se construire sa propre identité dans la conscience du milieu qui l'entoure. Les sciences de l'éducation soulèvent les relations complexes entre la théorie, la pratique et la recherche offrant à notre milieu musical de nombreux thèmes de réflexion et de débats pédagogiques.
Organisation	Semestres 3 et 4 : 22h
Enseignant	Philippe Péaud
Évaluation	Évaluation continue notée (travaux écrits)

Nom du cours	Sciences de l'éducation appliquées
Objectifs	Concevoir la formation des élèves de l'éveil au troisième cycle amateur Définir les objectifs de son enseignement et adapter ses cours en fonction des profils des élèves
Contenus	La pédagogie de projet Cursus, objectifs et évaluation
Enseignant	Kirsten Royannais, Barbara Tenneguïn
Organisation	Semestres 3 : 5h Semestre 4 : 5h
Évaluation	Semestre 3 : Évaluation sur certificat de participation Semestre 4 : Objectifs par cycles Les étudiants-es rédigent un travail synthétisant leur représentation de ce que doit être un cursus dans leur discipline et des objectifs pédagogiques qui y sont liés. ⇒ DOCUMENT-CADRE « Objectifs par cycle »

PSYCHOLOGIE & SOCIOLOGIE

Nom du cours	Psychologie
Objectifs	Poser des repères généraux en sciences de l'éducation concernant les courants d'idées ayant Les cours donnent aux étudiants-es des repères concernant la psychologie de l'enfant et de l'adolescent leur permettant de comprendre leur public, de préciser leurs motivations pour ce métier et d'assumer leur futur rôle d'enseignant-e. Ils dispensent également des connaissances concernant les publics de la culture et de l'enseignement spécialisé. Ces divers outils participent à la conception d'une pédagogie adaptée à des publics divers (âge, motivation, milieu socio - culturel, rapport à la pratique artistique), à l'écoute des besoins, des attentes et des capacités des élèves et permettant de les orienter convenablement.
Contenus	DE2 : Psychologie et sociologie de l'enfant et de l'adolescent. DE3 : Psychologie de l'apprentissage ; cognition musicale
Enseignantes	Tiphany Berger, Mylène Sanchiz, Véronique Drai-Zerbib
Évaluation	Évaluation sur certificat de participation

TRAVAIL D'ÉTUDES PERSONNEL

Nom du cours	Travail d'études personnel
Objectifs	Développer une attitude de recherche ; placer les étudiants-es dans un rôle dynamique où ils prennent en charge leur propre évolution et s'engagent dans une formation à long terme ; acquérir une méthodologie dans un cadre théorique ; mener une recherche personnelle soutenue par un cadre collectif.
Contenus	Le TEP repose sur un travail collectif, autour d'une thématique déterminée par l'enseignant-e responsable du séminaire. Il aboutit à une production écrite personnelle de chaque étudiant-e. Celle-ci répond à une problématique définie individuellement dans le cadre de la thématique commune et donne lieu à une réflexion pédagogique. Cette production associe des éclairages théoriques et l'expérience pédagogique : la sienne, celle des autres étudiant-es, ou celle de ses collègues.
Organisation	Cours semi-collectifs (groupes de 7 à 8 étudiants-es) S4 : 16h S5 : 15h
Enseignants	Philippe Devaux, Guillaume Lurton, Sylvain Perret, Benoît Haug
Évaluation	Production d'un écrit et soutenance, évaluation terminale ⇒ DOCUMENT-CADRE « Travail d'études personnel »

PORTFOLIO DE L'ENSEIGNANT-E

Nom du cours	Portfolio de l'enseignant-e
Objectifs	Réaliser une synthèse de sa formation en vue de l'insertion professionnelle (recrutements, concours de la fonction publique). Exposer son projet pédagogique, ses valeurs, son expérience professionnelle artistique et pédagogique. Regrouper en un seul lieu les travaux et expériences significatifs et des documents pédagogiques appelés à évoluer au fil de sa vie professionnelle.
Contenus	Constitution d'un dossier professionnel de forme libre, regroupant des documents réalisés pendant ses études ou en marge de celles-ci : <ul style="list-style-type: none"> • Curriculum Vitae • Projets artistiques : liste, presse, répertoire, projets, fichiers vidéo/ audio • Travaux écrits : objectifs par cycle, travail sur le répertoire, dossier de PRM, Travail d'étude personnel, etc. • Projet pédagogique <p><i>NB : Ce cours est lié au module « l'école de musique aujourd'hui » : la fonction publique territoriale, concevoir son projet pédagogique, préparation aux entretiens.</i></p>
Enseignants	Gilles Tressos, Jean-Nicolas Richard
Évaluation	Production d'un écrit et entretien ⇒ DOCUMENT-CADRE « Outils de professionnalisation : Portfolio de l'enseignant - préparation à l'entretien »

UE 5 – ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

☒ pôle Aliénor

L'UE D'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL procure une vue d'ensemble des principaux questionnements et enjeux contemporains de l'école de musique en France et facilite l'insertion professionnelle dans l'enseignement spécialisé.

Objectifs généraux	Participer à la réalisation du projet d'établissement Travailler en équipe Communiquer Développer les relations avec les publics diversifiés Participer à un réseau territorial
---------------------------	---

L'ÉCOLE DE MUSIQUE AUJOURD'HUI

Objectifs	Connaître l'histoire récente de l'enseignement spécialisé en France, son organisation politique, les principaux textes qui le régissent, l'organisation d'un conservatoire et sa place dans la cité. Permettre aux étudiants-es de comprendre les principaux enjeux et questions sociaux, éducatifs, politiques qui concernent l'école de musique en France aujourd'hui. Acquérir les outils permettant de franchir les étapes de la professionnalisation et d'opérer une insertion professionnelle aisée et rapide
Contenus	Semestre 3 : Historique de l'enseignement ; enjeux et missions pour l'école de musique ; l'enseignement musical en Europe ; Semestre 4 : Une école laboratoire Semestre 5 : Être membre de jury ; personnes en situation de handicap ; missions des établissements et territoires Semestre 6 : la fonction publique territoriale ; concevoir son projet pédagogique ; éducation artistique et culturelle ; préparation à l'entretien.
Évaluation	Évaluation continue sur certificat de participation, sauf pour les 2 cours ci-dessous : Une école laboratoire / Préparation à l'entretien
Enseignants-es	Claire Michon, Barbara Tenneguain, Éric Valdenaire, Patrick Toffin, Nicolas Brasart, Cécile Hubineau, Emmanuel Babbi, Caroline Rosoor, Gilles Tressos, François-Xavier Caillet.

Nom du cours	Une école laboratoire
Objectifs	Participer à la structuration et à la mise en œuvre du projet d'établissement Nourrir et partager une réflexion pédagogique S'inscrire dans les partenariats du lieu d'enseignement Participer à un travail en équipe pédagogique
Contenus	Ce module (expérimental en 2021-22) amène les étudiants à aborder concrètement tous les aspects de la création et du fonctionnement d'une école qui ouvrira en septembre 2023 : Structuration et organisation ; organisation pédagogique ; communication et campagne d'inscription ; offres de formation et publics ; statuts et gouvernance ; partenariats et territoires ; organisation et scolarité ; mécénat et ressources
Organisation	Cours théoriques collectifs (6 à 8h). Travail en sous-groupes tutorés sur les sujets ci-dessus (6 à 8h). Mise en commun (5h)
Enseignants	Sylvie Saussé, Fabienne Mester, Barbara Tenneguain, Lauren Suisse, Anne-Sophie Martinez, Marion Dumeynie
Évaluation	Évaluation continue notée ⇒ DOCUMENT-CADRE « Une école laboratoire »

Nom du cours	Préparation à l'entretien
Objectifs	Développer sa capacité à se présenter professionnellement <ul style="list-style-type: none"> - Exposer son projet pédagogique, ses valeurs, son expérience professionnelle artistique et pédagogique ; - Montrer sa capacité à être acteur-riche du projet d'établissement dans sa dimension territoriale ; - Choisir les documents pertinents en fonction de l'objectif recherché.
Contenu	La 3e année de formation prépare l'étudiant-e à l'insertion professionnelle, et notamment aux différents entretiens qu'il-elle sera amené-e à passer à la fin des études et au début de sa carrière : à l'issue des épreuves pédagogiques, entretiens de recrutement, concours de la fonction publique territoriale, etc. Un cours théorique l'amène à réfléchir sur les différents aspects de ces entretiens : choix des éléments à présenter, expression orale, langage corporel, etc. Ce cours est complété par une mise en situation lors de laquelle il ou elle s'appuie sur le portfolio réalisé en amont.
Enseignants	Jean-Nicolas Richard, Gilles Tressos
Évaluation	⇒ DOCUMENT-CADRE « Outils de professionnalisation – Portfolio et entretien »

PROJET DE RÉALISATION MUSICALE

Nom du cours	Projet de réalisation musicale
Objectifs	Concevoir, et réaliser en équipe un projet interdisciplinaire relevant de la pédagogie de groupe. Travailler dans le cadre d'une équipe pédagogique ; Construire et gérer le partenariat avec des associations ou des institutions éducatives, culturelles ou sociales ; Assumer la responsabilité pédagogique d'un groupe. Mettre en perspective sa réflexion et sa pratique pédagogique ; les situer dans le cadre d'un « métier » aux dimensions collectives, sur un « territoire ».
Contenu	Projet aboutissant à une réalisation artistique, ou spectacle d'environ 30 mn avec la participation d'enfants (et/ou d'adultes) musiciens-nes ou non, ayant une vocation pédagogique et/ou étant destiné à un public d'enfants. Le projet est réalisé dans le cadre des études mais en autonomie : les étudiants-es sont les concepteurs-rices pédagogiques, artistiques et organisationnels du projet
Organisation	Travail collectif (3 à 5 étudiants-es) mené en autonomie. 6h de tutorat en S3 et S4. <u>Semestre 4 : préparation et conception du projet</u> Formation des groupes de projet ; premiers contacts avec les partenaires ; connaissance des objectifs, projets pédagogiques et fonctionnement de cet établissement ; validation du projet. <u>Semestre 5 : Réalisation et présentation du projet</u> Établissement d'une convention ; rendez-vous avec le tuteur-riche ; répétitions avec les participants-es ; réalisation d'un dossier de projet ; présentation publique du spectacle ; entretien et évaluation.
Enseignants	Coordination des projets : Barbara Tenneguïn Tuteurs : Artistes interprètes ou enseignants-es dont l'activité est en lien avec la nature du projet
Évaluation	Semestre 4 : évaluation continue notée Semestre 5 : évaluation continue notée et épreuve terminale ⇒ DOCUMENT-CADRE « Projet de réalisation musicale »

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

Au pôle Aliénor *Sophie Beausse*

Règlement à adresser **au plus tard lors du RV d'inscription administrative** (12 au 23 septembre 2022).

À l'université

Doivent s'inscrire à l'université :

- les étudiants-es en DNSPM qui n'ont pas encore obtenu la licence de musique ;
- les étudiants-es en Master

La procédure d'inscription est spécifique et est précisée par les universités au moment de la rentrée de septembre.

CVEC - CONTRIBUTION A LA VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement (95€) ou exonération.

Procédure d'obtention de l'attestation :

1. Se connecter ou créer un compte sur [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://mes-services.etudiant.gouv.fr)
2. Indiquer sa ville d'études
3. S'acquiescer de la CVEC, par paiement ou exonération
4. Récupérer son attestation et la présenter son établissement lors de son inscription

SANTÉ

Couverture santé : l'Assurance Maladie

À partir de 18 ans, toute personne devient un assuré autonome et gère l'administration de sa santé. Pour être bien remboursé par l'Assurance Maladie des frais de santé, il faut :

- créer son compte ameli sur ameli.fr

Le compte ameli permet de consulter ses remboursements de soins, télécharger une attestation de droits, commander une Carte européenne d'assurance maladie, actualiser et gérer ses informations personnelles etc.

- renseigner ou mettre à jour ses informations : adresse postale, RIB etc ;
- déclarer un médecin traitant ;
- mettre à jour sa carte vitale (dans une pharmacie ou à la caisse d'assurance maladie) ;
- adhérer à une complémentaire santé.

L'Assurance Maladie rembourse une partie des frais de santé. Pour être remboursé à 100%, il faut souscrire une **complémentaire santé** (celle des parents ou une autre).

Complémentaire santé

Pour compléter les remboursements de l'Assurance Maladie, il faut adhérer à une complémentaire santé (une mutuelle spécialisée pour les étudiants comme la LMDE, la Smeno, la SMERRA ou encore HEYME, la mutuelle des parents, un autre organisme complémentaire...).

Les remboursements varient selon les contrats et selon la complémentaire santé choisie.

Elles remboursent en partie ou en totalité les dépenses non prises en charge par l'Assurance Maladie.

Plus d'infos : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/complementaire-sante-mutuelles-271>

AIDES FINANCIÈRES : BOURSES ET AUTRES AIDES SPÉCIFIQUES

Marion Dumeynie

Bourses sur critères sociaux

La demande de bourse et/ou logement est formulée par l'intermédiaire du **Dossier social étudiant (DSE)** et doit être effectuée avant le **15 mai** de l'année précédant la rentrée universitaire. Il est toujours possible de constituer un dossier après cette date mais le paiement de la bourse pourra de ce fait connaître un délai.

Cette demande se fait en ligne via le site suivant : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/>

Pour formuler un vœu au titre du pôle Aliénor, il faut choisir l'Académie de Poitiers, choisir le cursus « Formation école arts et archi (DNAT) », indiquer l'année d'études et cliquer sur l'établissement « pôle Aliénor ».

NB : Une note plus précise sur la procédure à suivre pour faire cette demande est disponible sur le Cloud du pôle Aliénor.

Aides spécifiques

• **Aide spécifique allocation annuelle culture (ASAAC)**

L'aide spécifique allocation annuelle culture est un dispositif réservé aux étudiants relevant d'un établissement du ministère de la Culture. Elle permet d'attribuer une aide aux étudiants qui rencontrent des difficultés pérennes et qui ne peuvent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux. Elle peut être attribuée dans les cas suivants :

- L'étudiant en situation d'autonomie avérée qui ne bénéficie plus du soutien matériel de ses parents ;
- L'étudiant en rupture familiale ;
- L'étudiant en reprise d'études au-delà de 28 ans ;
- L'étudiant demeurant seul sur le territoire français ;
- L'étudiant élevé par un membre de sa famille sans décision judiciaire.

Pour en bénéficier, il faut être âgé de moins de 35 ans au 1^{er} octobre de l'année de formation pour laquelle l'aide est demandée et remplir les mêmes conditions de diplôme, d'études, de nationalité que pour la bourse sur critères sociaux. Cette aide est allouée, après examen de la situation, par le service social du CROUS concerné. Elle permet ainsi l'exonération des droits d'inscription universitaires et de la contribution vie-étudiante et de campus (CVEC).

La demande d'aide spécifique allocation annuelle culture (ASAAC) est effectuée chaque année à l'aide du dossier social étudiant : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/>

NB : Les étudiants boursiers, allocataires d'une allocation chômage ou du RSA, ainsi que les personnes inscrites en formation continue, ne peuvent pas bénéficier de l'ASAAC.

▪ **Aide ponctuelle**

Si un étudiant est confronté à des difficultés financières, il peut solliciter une aide financière ponctuelle auprès du fonds d'aide spécifique géré par le CROUS. Ce dispositif est accessible à tous les étudiants inscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur en France, quel que soit le ministère de rattachement de la formation, le statut, boursier ou non, la nationalité, français ou international. Les étudiants qui souhaitent faire une demande doivent prendre rendez-vous auprès du service social du CROUS. Un entretien permettra d'évaluer la situation de l'étudiant et un dossier de demande d'aide ponctuelle lui sera remis. La demande sera ensuite soumise à la décision de la commission sociale du CROUS qui examine les demandes de façon anonyme chaque semaine et apporte une réponse au regard de l'évaluation sociale et des éléments fournis.

CROUS de Poitiers

www.crous-poitiers.fr

Assistante sociale

Valérie Ménard

+ 33 (0)5 49 44 53 42

service.social@crous-poitiers.fr

valerie.menard@crous-poitiers.fr

IZLY – paiement mobile des repas dans les restaurants universitaires

Izly est le service de paiement des Crous. Il permet de payer ses repas dans les restaurants universitaires.

Comment activer son compte izly ?

1. Avoir un compte sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/>. Si ce n'est pas le cas, il faut le créer.
2. Récupérer le mot de passe temporaire qui se trouve dans le mail d'activation envoyé lors de la création du compte. En cas de non-réception de ce mail, il est possible de demander à recevoir un nouveau mail d'activation depuis le site ou l'application Izly.
3. Se rendre sur www.izly.fr, cliquer sur « se connecter » et rentrer ses informations de connexion.

Comment recharger son compte izly ?

En page d'accueil de l'application mobile et sur le web, il faut cliquer sur « recharger » et alimenter en quelques clics son compte Izly grâce aux différentes solutions qui sont proposées.

Comment utiliser Izly ?

Avec son téléphone mobile en téléchargeant l'application. En cliquant sur « payer », un QRCode sera généré. Il faudra le présenter devant le lecteur de l'opérateur de caisse du lieu de restauration du CROUS.

Où utiliser Izly ?

Il est possible de payer dans toutes les structures de restauration du Crous : dans les cafétérias, les restaurants universitaires, les CrousTruck (voir liste des restaurants universitaires à Poitiers ou Tours plus bas dans « Vivre à Poitiers » ou « Vivre à Tours »).

DÉLÉGUÉS DES ÉTUDIANT·E·ES

Les délégués sont les représentants des étudiants. Ils assurent la circulation de certaines informations entre ces derniers et l'administration et peuvent faire le relai sur des suggestions visant l'amélioration du fonctionnement des cursus et des conditions de vie des étudiants. Ils portent la voix et les intérêts des autres étudiants dans différentes instances :

- Tous les forums
- Réunion générale des enseignants (1 fois par an)
- Conseils pédagogiques (5 fois par an)
- Conseil d'orientation pédagogique (1 fois par an)
- Assemblée générale et conseil d'administration du pôle Aliénor

Chaque année, les étudiants élisent :

- 1 délégué et 1 suppléant par promotion DE musique ;
- 7 délégués et 7 suppléants en DNSPM/ Licence (par département d'études) ;
- 1 délégué et 1 suppléant en Master

FORUM

L'objectif du forum est de se retrouver régulièrement, afin de faire remonter les questions ou difficultés concrètes et collectives, et de les résoudre aussi rapidement que possible. Les forums sont organisés entre les étudiants et des membres de l'équipe administrative ou de l'équipe pédagogique.

Plusieurs forums sont organisés dans l'année :

- A la rentrée : mardi 13, 20 et 27 septembre de 12h30 à 13h ;
- Tout au long de l'année durant les jours qui suivent les conseils pédagogiques ;
- Ponctuellement dans l'année selon les besoins.

CONSEIL PÉDAGOGIQUE

Conseil pédagogique

C'est dans cette instance (réunions mensuelles) que toutes les orientations artistiques et pédagogiques des cursus sont débattues, ainsi que toutes les questions concrètes d'organisation (diffusion, évaluations, questions diverses).

Conseil d'orientation pédagogique

En fonction de l'ordre du jour, le conseil d'orientation pédagogique peut intégrer des participants complémentaires : les représentants des étudiants-es, le directeur du département de musique de l'université ou son représentant, des enseignants-es, des invités extérieurs...

Ces réunions sont l'occasion d'informations générales, et surtout de débat de fond sur les cursus, avec tous les partenaires. Les étudiants-es ont dans cette instance un rôle participatif, au même titre que les enseignants-es et la direction.

CHARTRE VIGILANCE BIENVEILLANCE, ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

Veiller au bien-être des étudiants durant leurs études est l'une des priorités du pôle Aliénor. Une procédure de veille-signalement est ainsi mise en place pour apporter des solutions rapides aux difficultés rencontrées.

Ce dispositif de veille permet de recevoir les étudiants en difficulté, de les écouter et de les orienter vers des professionnels ou dispositifs adaptés à leurs besoins.

Une adresse mail a été mise en place afin de permettre aux étudiants de solliciter un entretien mais aussi à toutes personnes (salariés administratifs ou enseignants, étudiants) de signaler une souffrance repérée d'un ou une étudiante.

→ vigilancebienveillance@polealienor.eu

La charte vigilance bienveillance est disponible sur le site www.polealienor.eu dans la rubrique « enseignement supérieur ».

CONCERTS, DIFFUSION

Anne-Sophie Martinez (programmation) & Thomas Thiébaud (organisation)

Les étudiants-es doivent régulièrement jouer en situation de concert dans des cadres variés :

- Scènes ouvertes au pôle Aliénor : les mardis et jeudis (12h30-13h, sauf indisponibilité des salles), inscription libre. D'autres horaires sont envisageables sur demande.
- Manifestations publiques en collaboration avec les partenaires de la ville de Poitiers et de Tours : le conservatoire de Grand Poitiers et de Tours, la médiathèque François-Mitterrand (Poitiers), le TAP, Jazz à Poitiers, UPCP-Métive, centre de musique traditionnelle en région, association Villa Fontanella, ville de Vouneuil-sous-Biard, ville

de Tours (salle Ockeghem),...

Les étudiants-es doivent prendre en charge le plus possible les aspects artistiques de ces prestations (choix de programme), l'organisation [répétitions, fiches techniques...] et toujours se préoccuper de la médiation avec le public [présentations orales et/ou écrites]. Il appartient à chaque étudiant·e de construire son calendrier de prestations très en amont (au semestre ou à l'année) en lien avec son·sa professeur·e référent·e.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Poitiers

Lieux culturels (liste non exhaustive)

- TAP – Théâtre Auditorium de Poitiers, scène nationale
- Confort moderne
- Méta – Centre dramatique National Poitiers Nouvelle-Aquitaine
- Espace Mendès France
- Maisons de Quartier : la Blaiserie, la M3Q, le Centre d'animation de Beaulieu, Cap Sud etc.
- Musée Ste Croix
- Maison des étudiants
- Prima la Musica : programmation artistique du Conservatoire de Grand Poitiers

Pour retrouver toute l'offre culturelle : <https://www.poitiers.fr/offre-culturelle-poitiers>

Carte culture

Elle permet de profiter de sorties culturelles (films, concerts, spectacles, expositions...) à prix réduits et d'événements Carte Culture gratuits. Elle est gratuite pour les jeunes de 16 à 26 ans ou les étudiants. Pour l'obtenir :

<https://carteculture.org/>

Tours

Lieux culturels (liste non exhaustive)

- Grand théâtre – Opéra de Tours
- Théâtre Olympia – Centre dramatique national de Tours
- Centre chorégraphique national de Tours (CCNT)
- Petit Faucheur
- Le Temps Machine
- Palais des congrès
- Centre de Création Contemporaine Olivier Debré
- Musée des Beaux-Arts

Pour retrouver toute l'offre culturelle : <https://www.tours.fr/services-infos-pratiques/208-culture.htm>

Yep's – le pass des jeunes en Centre-Val-de-Loire

Yep's est une plateforme dédiée à tous les jeunes de la région âgés de 15 à 25 ans. Elle centralise toutes les aides et bons plans proposés dans la région : réductions pour des manifestations, cagnotte culture, etc.

Pour découvrir tous les avantages : <https://www.yeps.fr/>

FONDS DOCUMENTAIRE

Le pôle Aliénor met à votre disposition des références bibliographiques musicales : partitions, CD, DVD, ouvrages de recherche, ouvrages pédagogiques, etc. Il faut s'adresser à Lauren Suisse pour consulter et emprunter ces références.

BIBLIOTHÈQUES

La carte d'étudiante du pôle Aliénor donne accès aux bibliothèques du Conservatoire et du département musique de l'université de Poitiers (BUSH, à l'Hôtel Fumé).

Par ailleurs, le pôle Aliénor recommande vivement l'inscription à la médiathèque François-Mitterrand de Poitiers.

L'accès à la bibliothèque musicale de Touraine (BMT) se fait sur simple inscription gratuite. Cette inscription permet de consulter et d'emprunter les ouvrages de la bibliothèque.

INFORMATIQUE

Le pôle Aliénor dispose d'un parc informatique mis à la disposition des étudiants, avec accès à internet.

Par ailleurs, les universités de Poitiers et Tours disposent de salles informatiques.

ERASMUS+, ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Claire Michon

Titulaire de la charte Erasmus+, le pôle Aliénor est membre actif de l'association européenne des conservatoires (AEC).

Au sein de cette association, des partenariats sont engagés avec des établissements européens :

Royal Irish Academy (Dublin), Conservatory of Music and Drama (Technological University Dublin), Escola superior de musica de Catalunya ESMUC (Barcelone), Real Conservatorio de Musica (Madrid), Musikene (San Sebastian), Conservatorio Superior d'Oviedo, Castilla la Mancha (Albacete), Málaga, Navarra (Pamplona), Zaragoza ; Hoge School voor Kunsten Utrecht, Koninklijk Conservatorium Den Haag, Koninklijk Conservatorium (Brussels), Haute École de Musique de Genève (HEM), Grieg Academy (Bergen), Høgskole i Telemark (Rauland), The Arctic University of Norway (Tromsø), Iceland Academy of the Arts (Reykjavik), Sibelius Academy (Helsinki), Lithuanian Academy of Music (Vilnius), Musik und Kunst Wien, Musikhochschulen de Bremen, Freiburg, Leipzig, Trossingen, Rostock et Würzburg ; Conservatorio de Bologna, Cosenza, Mantova, Frosinone, Salerno ; Akademia Muzyczna im. I.J. Paderewskiego (Poznan) Vysoká škola múzických umení v Bratislave (VŠMU-Bratislava), Kungliga Musikhögskolan (Stockholm). D'autres partenariats sont en cours d'élaboration.

Pour toute information sur les mobilités Erasmus+, vous reporter à la **brochure d'information Erasmus+**.

PHOTOCOPIES / COPYRIGHT

Les œuvres sont protégées par des droits d'auteurs. Toute reproduction intégrale ou partielle d'une publication (livre, partition, CD, photographie, vidéo, DVD, film...), notamment par son transfert sur un autre support, nécessite une autorisation.

NB : Aucune photocopie n'est faite au pôle Aliénor pour une utilisation en cours ou personnelle.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR du pôle Aliénor

Le REGLEMENT INTERIEUR a pour objet de préciser les modalités de l'organisation de la formation. Il vise à instaurer un climat de confiance réciproque permettant à chaque étudiant·e d'être responsable de ses actes dans son travail et par son comportement dans l'établissement. Chaque étudiant·e déclare avoir pris connaissance du REGLEMENT INTERIEUR au moment de son entrée en formation et s'engage à le respecter.

PRÊT D'INSTRUMENTS ET DE MATÉRIEL

Sophie Beausse, Emmanuel Pouzet, Thomas Thiébaud

Le pôle Aliénor met à disposition des étudiants différents matériels pédagogiques : instruments, matériel audio ou vidéo, informatique, salles, partitions (du pôle Aliénor ou du conservatoire de Grand Poitiers).

Chaque étudiant devra déposer une caution (300 €) qui sera encaissée seulement en cas de non-restitution ou de dégradation. Les montants et modalités de prêt sont précisés dans le REGLEMENT INTERIEUR.

SALLES, LIEUX, RÉSERVATION, PRÊT DE SALLES *Sophie Beausse*

Au pôle Aliénor, rue de la tête noire

Les étudiants peuvent utiliser les salles de **8h30 à 21h du lundi au jeudi** et de **8h30 à 17h30 le vendredi** pour leur travail personnel. Pour utiliser les salles **au-delà de 17h30 le vendredi et le week-end, un ou des responsables de clés doivent être désignés** afin d'assurer de manière autonome l'ouverture et la fermeture des locaux.

Au pôle Aliénor, place Notre-Dame

- La salle Kigali (2e étage) ne peut pas être utilisée pour le travail personnel musical
- La salle Paname
- La salle Poudlard (informatique)

Au pôle Aliénor, Ateliers, boulevard Jeanne d'Arc

- L'atelier D (studio de danse) ne peut pas être utilisé pour le travail personnel
- L'atelier M est une salle dédiée aux musiques amplifiées et aux percussions

À l'université de Poitiers, PUMD (Pavillon universitaire musique et danse)

Des salles du PUMD et notamment 8 studios de travail individuel sont accessibles. Les réservations s'effectuent auprès du secrétariat de musicologie la semaine d'avant jusqu'au lundi midi. Le travail personnel dans ces studios est limité à 2h par jour et par étudiant.

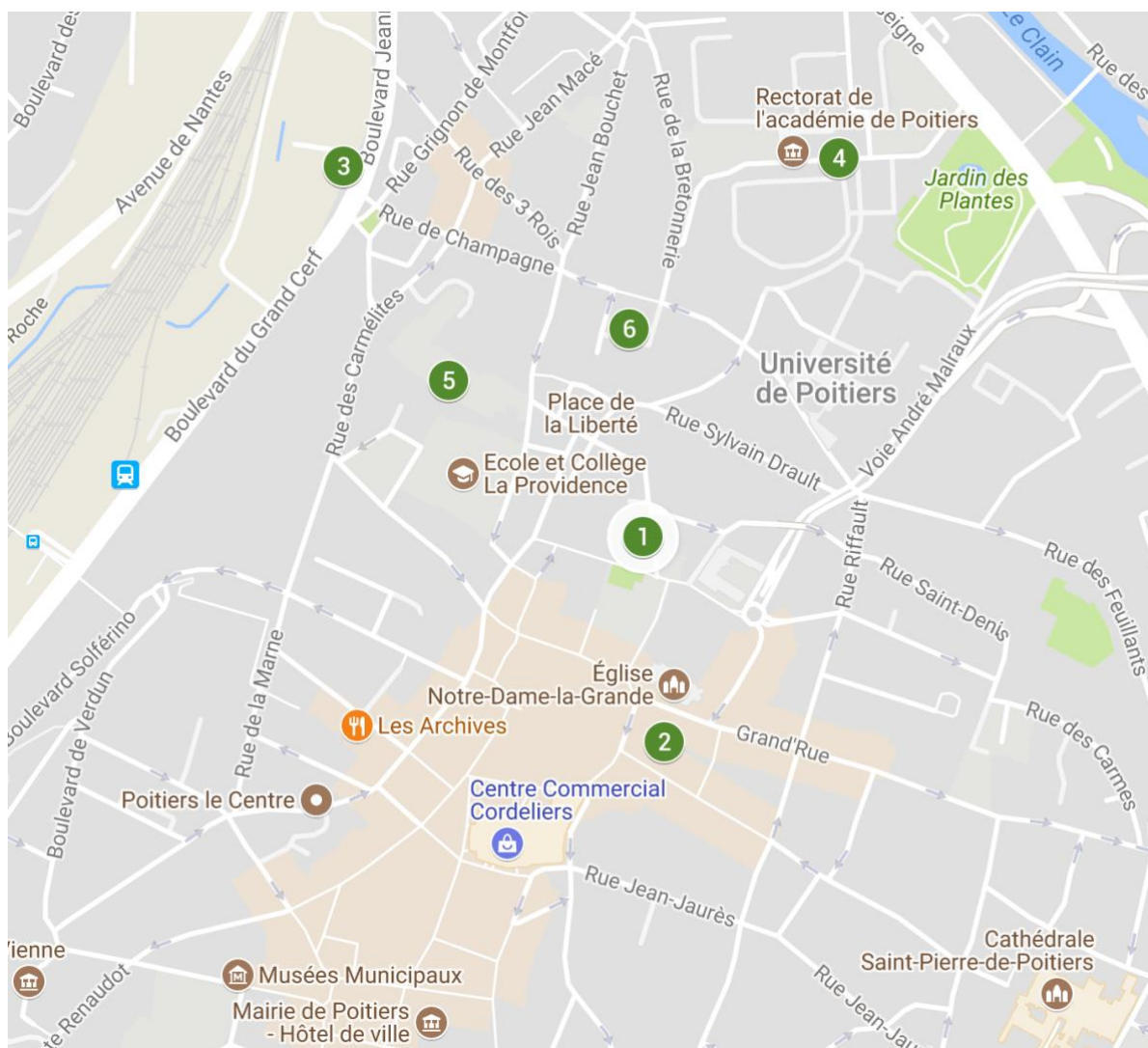
Au conservatoire de Grand Poitiers

Des créneaux de réservation sont attribués chaque semaine aux étudiants du pôle Aliénor. En dehors de ces créneaux, **les étudiants n'ont pas le droit de réserver des salles au conservatoire de Grand Poitiers pour leur travail personnel.**

Au conservatoire de Tours

Les salles du CRR peuvent être utilisées de 7h15 à 21h30 sur présentation de la carte étudiante du pôle Aliénor. La salle Aliénor (sur le site Jules Simon) est réservée exclusivement aux étudiants du pôle Aliénor.

LIEUX DES COURS DU POLE ALIÉNOR À POITIERS



Pôle Aliénor

1. Site tête noire

10 rue de la tête noire, 86000 Poitiers

(au fond de l'impasse, derrière le portail vert)



- Le trajet à pied de la gare SNCF vers la rue de la tête noire en partant du parking « Toumaï » : monter par l'ascenseur ou l'escalator, emprunter le viaduc Léon-Blum, et rejoindre le centre-ville (environ 15 minutes).
- Réseau des transports en commun [Vitalis](#) (environ 10 minutes) : bus 3, 12, 17 directs de l'arrêt Pont Acharé à l'arrêt Notre-Dame. Prendre la rue de la tête noire et le pôle se trouve sur la gauche.
- Venir en voiture : stationner au parking « Notre-Dame-Marché » et prendre la sortie piétonne « Médiathèque ».
- Des parkings à vélos sont mis à disposition sur place.

2. Site côté place

13 place du général de Gaulle, 86000 Poitiers



- Le trajet à pied de la gare SNCF vers le centre-ville : en partant du parking « Toumaï », monter par l'ascenseur ou l'escalator, emprunter le viaduc Léon-Blum, et rejoindre le centre-ville, puis traverser la place Charles de Gaulle ; les salles sont à côté du magasin Carrefour city (environ 20 minutes).
- Réseau des transports en commun [Vitalis](#) (environ 10 minutes) : bus 3, 2 directs de l'arrêt Pont Achard accès SNCF à l'arrêt Place Lepetit. Aller sur la place Alphonse Lepetit, prendre à gauche la rue du Palais de Justice puis à droite la rue de la Regratterie, continuer tout droit sur la place Charles de Gaulle et le bâtiment se trouve sur la droite.
- Venir en voiture : stationner au parking « Notre-Dame-Marché » et prendre la sortie piétonne « Médiathèque ».
- Des parkings à vélos sont à disposition à proximité.

3. Site Ateliers Diane (D) et Marguerite (M)

28 boulevard Jeanne d'Arc

(en face du magasin Tiss'affaires)



- Le trajet à pied de la gare SNCF vers l'Atelier se fait en suivant le boulevard du Grand Cerf, à gauche en sortant de la gare (environ 10 minutes à pied).
- Réseau des transports en commun [Vitalis](#) (environ 10 minutes) : bus 2A, 13, 21 directs de l'arrêt Passerelle accès SNCF à l'arrêt La Chaussée. Les Ateliers se trouvent sur le trottoir en face.
- Venir en voiture : stationner au parking « Théâtre Auditorium » ou sur le parking gratuit en face de l'école maternelle, 3 rue de l'Intendant le nain (peu de places disponibles). Aucun stationnement n'est possible sur le parking de l'Atelier.
- Des parkings à vélos sont mis à disposition sur place.

Université de Poitiers

4. Pavillon universitaire musique et danse (PUMD)

bâtiment E08 15 rue Guillaume VII le Troubadour



- Le trajet à pied de la gare SNCF vers le PUMD met environ 27 minutes à pied.
- Réseau des transports en commun [Vitalis](#) (environ 15 minutes selon le bus emprunté) : bus 16, 17, 33 directs de l'arrêt Gare Léon Blum à l'arrêt Jardin des plantes. En descendant du bus prendre la rue Guillaume VII le Troubadour à droite puis l'entrée sur le site se trouve sur la gauche.
- Venir en voiture : stationner au parking payant « À côté de Juline » se trouvant rue du Jardin des plantes.
- Des parkings à vélos sont mis à disposition sur place.

5. Hôtel Fumé

8 rue Descartes, 86000 Poitiers



- Le trajet à pied de la gare SNCF vers l'hôtel Fumé (environ 12 minutes à pied) : prendre la direction est vers les escaliers de gare, prendre les escaliers, arrivé sur la passerelle Léon Blum, prendre à droite puis au bout de la passerelle à gauche sur boulevard de Verdun. Prendre à droite sur boulevard Solferino, ensuite à gauche sur la rue des Carmélites puis tourner à droite et l'hôtel Fumé se trouve sur votre droite : bus 3, 12, 17 directs de l'arrêt Pont Achard à l'arrêt Place Lepetit. En descendant du bus prendre la rue René Savatier, continuer rue de la croix Blanche, tourner à gauche sur la place Charles VII, continuer tout droit sur la rue René Descartes. L'hôtel fumé se trouve sur la gauche.
- Venir en voiture : stationner au parking « Notre-Dame-Marché » et prendre la sortie piétonne « Médiathèque ».
- Des parkings à vélos sont mis à disposition sur place.

Conservatoire de Grand Poitiers

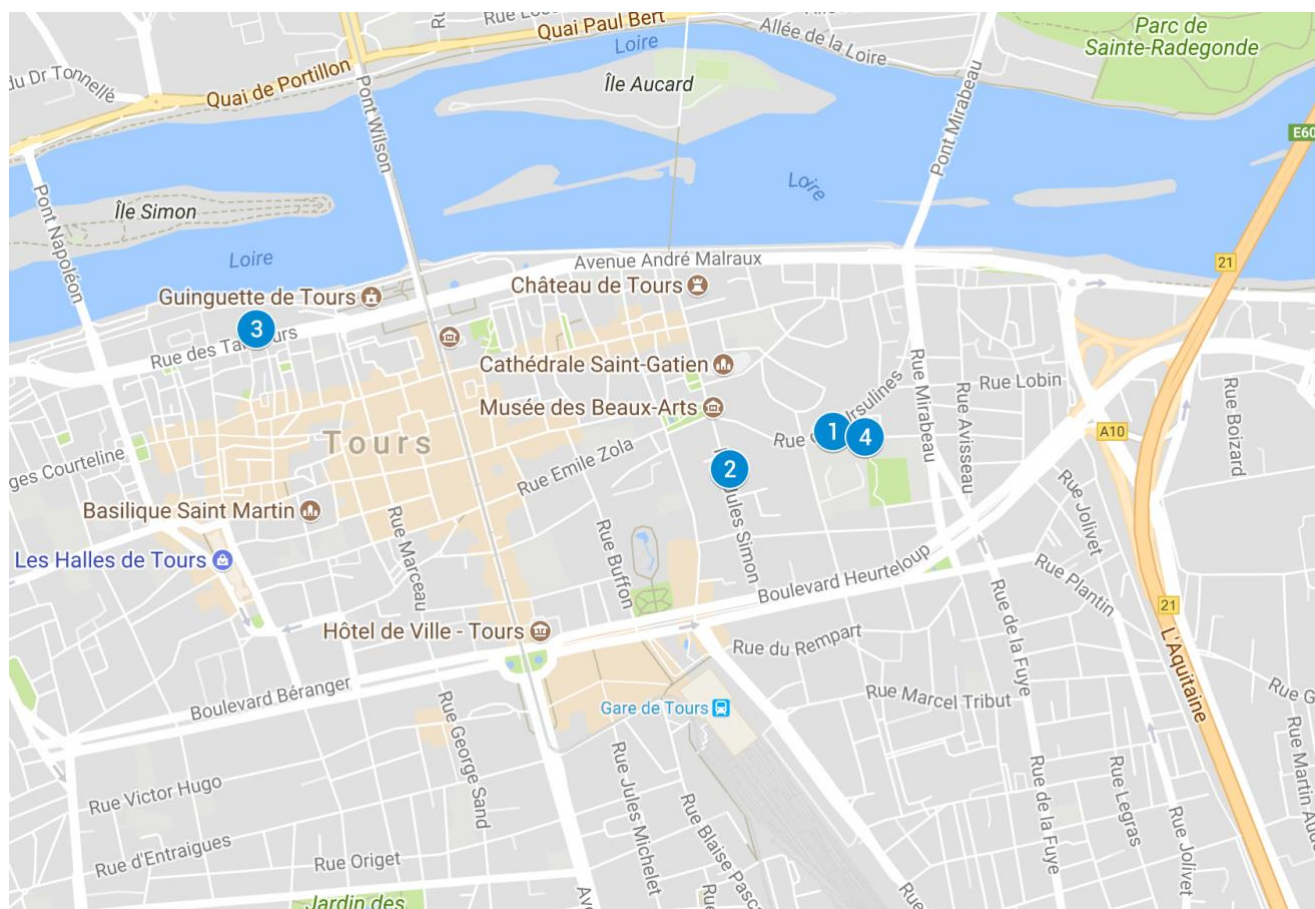
6. Conservatoire de Grand Poitiers – site centre ville

5 rue Franklin, 86000 Poitiers



- Le trajet à pied de la gare SNCF (environ 26 minutes) : en sortant à gauche prendre la direction sud sur boulevard Pont Achard vers la rue Georges Guynemer, prendre à gauche sur les escaliers du Diable, prendre à gauche sur rue Saint-Hilaire, prendre à gauche sur rue des Hautes Treilles / rue Théophraste Renaudot (continuer de suivre rue Théophraste Renaudot), prendre à gauche sur la rue de la Marne, prendre à droite sur la rue Henri Pétonnet, prendre à gauche sur la rue de la Marne, continuer rue des Carmélites, prendre à droite sur la rue de Champagne, continuer sur la rue Saint Germain. Le conservatoire se trouve en face sur la place à droite.
- Réseau des transports en commun [Vitalis](#) (environ 14 minutes) : bus 17 direct de l'arrêt Pont Achard à l'arrêt Voix Malraux. En descendant du bus prendre la rue de l'Hôtel Dieu. Le conservatoire se trouve sur la droite du parvis au bout de la rue.
- Venir en voiture : stationner au parking « Notre-Dame-Marché » et prendre la sortie piétonne « Médiathèque ». Le conservatoire se trouve ensuite à 5 minutes à pied du parking.
- Des parkings à vélos sont mis à disposition sur place.

LIEUX DES COURS DU POLE ALIÉNOR À TOURS



Conservatoire à rayonnement régional de Tours (CRR de Tours)

1. Conservatoire – site petit Pré 2 ter rue du petit Pré, 37000 Tours



- Le trajet à pied de la gare SNCF vers le CRR de Tours (environ 10 minutes) : en sortant de la gare à droite, prendre la direction nord-est sur la place du Général Leclerc vers la rue Edouard Vaillant, tourner à gauche pour rester sur la place du Général Leclerc, prendre à droite sur boulevard Heurteloup puis prendre à gauche sur rue du petit Pré. Le conservatoire se trouve sur votre droite.
- Venir en voiture : stationner au parking « Vinci » ; prendre le boulevard Heurteloup puis prendre à gauche sur rue du petit Pré. Le conservatoire se trouve sur la droite.
- Des parkings à vélos sont mis à disposition sur place.

2. Conservatoire - site Jules Simon (salle Aliénor) 8 rue Jules Simon, 37000 Tours



- Le trajet à pied de la gare SNCF vers le site Jules Simon (environ 8 minutes) : en sortant de la gare à droite, prendre la direction nord-est sur la place du Général Leclerc vers la rue Edouard Vaillant, tourner à gauche pour rester sur la place du Général Leclerc, prendre à droite sur boulevard Heurteloup puis prendre à gauche sur rue Jules Simon. Le conservatoire se trouvera sur la droite.
- Venir en voiture : stationner aux parkings payant « Tours Vinci gare » ou boulevard Heurteloup ; prendre le boulevard Heurteloup puis prendre à gauche sur rue Jules Simon. Le conservatoire se trouve sur la droite.

- Des parkings à vélos sont mis à disposition sur place.

Université de Tours

3. Site Tanneur, UFR ASH

3 rue des Tanneurs, 37000 Tours



- Le trajet à pied de la gare SNCF vers le site des Tanneurs (20 minutes à pied) : en sortant de la gare à gauche prendre la direction sud-ouest sur place du Général Leclerc rue la rue Charles Gille, tourner à droite pour rester sur la place du Général Leclerc, continuer sur la rue Buffon, prendre à gauche sur la rue des Minimes, tourner à droite, prendre à gauche sur la place Anatole France, au rond-point prendre la 2^{ème} sortie sur la rue des Tanneurs.
- Vous pouvez emprunter le réseau des transports en commun Fil bleu (environ 14 minutes). Tram A direct de l'arrêt Gare de Tours à l'arrêt Porte de Loire. En descendant du Tram, tourner à gauche sur la rue des Tanneurs.
- Venir en voiture : stationner aux parkings payant « Tours Vinci gare » ou boulevard Heurteloup.
- Des parkings à vélos sont mis à disposition sur place.

4. Site Clouet, département de musicologie

5 rue François Clouet 37000 Tours



- Le trajet à pied de la gare SNCF vers le site clouet (11 minutes) : en sortant de la gare à droite, prendre la direction nord-est sur la place du Général Leclerc vers la rue Edouard Vaillant, tourner à gauche pour rester sur la place du Général Leclerc, prendre à droite sur boulevard Heurteloup prendre à gauche sur rue du Petit Pré, prendre à droite sur rue des Ursulines, prendre à droite sur rue François Clouet, le site Clouet se trouve sur la droite.
- Venir en voiture : stationner aux parkings payant « Tours Vinci gare » ou boulevard Heurteloup.
- Des parkings à vélos sont mis à disposition sur place.

À qui s'adresser à l'administration ?

INSCRIPTION & SUIVI ADMINISTRATIF	QUI ?
Inscription administrative	Sophie Beausse
CROUS - attestation CVEC	
Frais des étudiants	Marion Dumeynie et Fabienne Groussin
Tutorats DE - suivi administratif	Fabienne Ferron
Bourses - suivi et questions	Marion Dumeynie
Formation continue - suivi administratif des étudiants stagiaires (devis, relation employeur ou organisme, conventions...)	Delphine Lavalley
TECHNIQUE & PRATIQUE	
Emprunt des instruments et du matériel (comescope, enregistreur)	Sophie Beausse
Réservation des salles, emprunt des clés pour le week-end	
Technique : installation des salles, besoins techniques spécifiques	Emmanuel Pouzet
Fonds documentaire (livres et partitions) - consultation et emprunt, besoins	Lauren Suisse
SCOLARITÉ	
Scolarité - suivi des études, suivi social et suivi de l'assiduité	Marion Dumeynie
Emploi du temps - questions	
Dossiers des étudiants - consultation	
DE : Suivi et organisation des tutorats, épreuves de cours B, suivi des travaux à rendre	Betty Benabbad
Université - questions	Marion Dumeynie et Anne-Sophie Martinez
Erasmus et international	Claire Michon
Stages d'insertion en milieu professionnel	Anne-Sophie Martinez et Fabienne Ferron
Parcours d'études DNSPM	Anne-Sophie Martinez
Parcours d'études DE	Claire Michon
DIFFUSION ET PROJETS	
Concerts : organisation, inscription concerts étudiants, concerts de fin d'année et de fin d'études, programme, technique,...	en cours de recrutement
Conventions pour les PRM DE	Barbara Tenneguïn et Betty Benabbad
Conventions PRA Master	Nicolas Brasart
Communication : affiches, programmes, réseaux sociaux, site...	Lauren Suisse
Rendez-vous pour situation spécifique	
<i>Pour situation spécifique ou souhait de rendez-vous avec direction</i>	Marion Dumeynie
SUIVI PÉDAGOGIQUE	
Conseil d'orientation : parcours individuels, stages, prestations publiques,...	Coordinateurs des départements
	Claire Michon (musique ancienne et master)
	Philippe Compagnon (musique traditionnelle)
	Gilles Tressos (saxophone)
	Catherine Schneider (piano)
	Vlad Bogdanas (cordes)
	Thierry Guilbert/Arnaud Juchault (cuivres)
	Jean-Baptiste Couturier (percussions)
Coordination musique de chambre	Vlad Bogdanas (musique classique à contemporaine)
	Marie Rouquié (musique ancienne)
Coordination pédagogique des projets	Barbara Tenneguïn (DNSPM et DE)
	Nicolas Brasart (Master)

Soutiens et partenaires du pôle Aliénor

